



auditoire

Le journal des étudiant·e·s de Lausanne depuis 1982

SOCIÉTÉ

La pillule qui ne
passe plus

SPORT

Fin stratégie

CULTURE

Arrête ton
cinéma

DOSSIER

La démocratie

Rêve d'exister



DOSSIER

Dans un système démocratique, le peuple décide pour lui-même. Celles et ceux qu'il choisit pour le représenter nourrissent le bien-être de tous. Tout un monde travaille pour lui-même, toutes les abeilles s'activent à la bonne tenue de la ruche. Et

pourtant, la démocratie est sans cesse questionnée, interpellée, puis réfléchie. La réalité de l'actualité fragilise sa structure, qu'il convient ensuite de reconstruire plus fermement. Alors, la démocratie, système aux forts concepts, se voit déclinée.

04 Interview de Nenad Stojanović

06 Aperçu historique

07 Différents systèmes démocratiques

08 La démocratie pour qui?

Alternative au modèle démocratique

09 Démocratie et journalisme

10 La surveillance

It Must Be Heaven

11 Imposer la démocratie

Majorité et vérité



FAE

15 Astuces bien-être



SPORT

18 L'esprit d'équipe

19 Sport et nature

Sportif-ive-s d'antan



CULTURE

20 Le 7^e art depuis chez soi

21 Récits de voyage

Succès post mortem

22 Nos chroniques

23 Concept en image

24 CHIEN MÉCHANT



SOCIÉTÉ

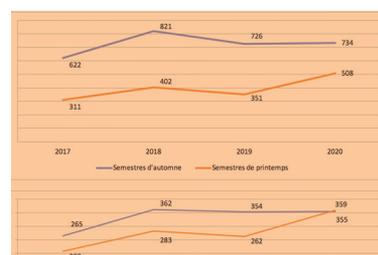
12 Les contraceptifs

13 La votation sur le port du voile

Chronique polémique

14 Boom sur l'astrologie

La trahison de WhatsApp



CAMPUS

16 Les conditions d'examen

L'association PAIRES

17 Problèmes économiques étudiantins

Vie estudiantine en Angleterre

REMERCIEMENTS
DE LA FÉDÉRATION DE CARMEN AINSI QU'É LA FIDÉLITÉ DE SES YEUX POUR L'ÉCRAN, LES VIRGULES, LES AMAS DE SEUX POUR LE GRAND, LES HÉRONS ROUX, LES JAUNES FRUITS, LE GRATIN ET LES COOKIES DE MAXIME, LA BONNE HUMEUR DU COMITÉ, LES CHIHUAHUA ET LES CHIENS GENÉTIQUEMENT MODIFIÉS, TOUTES LES ERREURS DE PRENOMS, A DIX, LES MOUTONS, LA DERNIÈRE LIGNE AUTANT QUE CELLE QUI MANQUAIT.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
CLÉMENT VAN ECK, BUYMAER, YVELLE, RACCAUD, NICOLAS MICHELIS, YVAN, CHÈRE, MARGAUX KRIEG, GLORIA MATEUS, NADIA BAUER, CLEMENT PORCHET, YULIA GOROBTSOVA, DAPHNÉ DOSSIOS, FURAHÁ MUJYNYA, LUCA, SOLDINI, MARINE ALMAGBALY, PAULINE PICHARD, NINA PEREZ, MARGAUX PASTUREAU, CARMEN LONFAT, MAXIME HOFFMANN, VALENTINE GIRARDIER, KILLIAN RIGAUX, JESSICA VICENTE, BARNABÉ FOURNIER.

COMITÉ DE RÉDACTION
RÉDACTION EN CHEF
MAXIME HOFFMANN,
CARMEN LONFAT
DOSSIER
BARNABÉ FOURNIER
CAMPUS ET SPORT
KILLIAN RIGAUX
SOCIÉTÉ
JESSICA VICENTE
FAE
HANNAH WONTA
CULTURE
VALENTINE GIRARDIER

L'AUDITORE

N° 281
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T: 021 692 25 90
ÉDITEUR FAE
E: AUDITORE@GMAIL.COM
WWW.LAUDITORE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

CORRECTIONS
VALENTINE MICHEL
SECRÉTAIRE COMPTABLE
BENJAMIN SOUJANE
IMPRIMERIE
CENTRE D'IMPRESSION DES RONQUOZ

Le revers de la médaille

Les sollicitations omniprésentes à l'ère d'Internet sont si nombreuses qu'une seule journée traversée aujourd'hui correspond à une vie entière menée au Moyen Âge. Les réseaux sociaux étendent le champ des possibles à l'infini, à tel point qu'il est aisé d'accéder à la vie de quiconque souhaitant la divulguer, et non plus seulement à celle de ses voisins. La comparaison n'a ainsi plus de limite, puisque le monde entier est à portée de main. Par ricochet, émerge un sentiment de compétition accru, accompagné de sa panoplie de problèmes.

L'autre facette du succès

Se comparer à meilleur que soi est certes motivant, mais le héros admiré ne doit pas nous entériner. Sur les réseaux sociaux, l'artificiel règne et tout semble parfait: les corps, les diètes, les relations et les performances. Mais la réalité y est savamment filtrée. Les professionnel·le·s – athlètes, modèles ou entrepreneur·e·s – subliment leur vie en dévoilant seulement quelques aspects contrôlés, et souvent modifiés. Mais cette élite n'est pas surhumaine, elle est au contraire aussi agitée que tout être humain par des contradictions. Les doutes, échecs et disputes ne sont tout simplement pas affichés sur la Toile, par peur de tomber de son

piédestal. Être au plus haut niveau demande avant tout du travail – pas au sens capitaliste de production, mais des actions participant à la réalisation d'un objectif –, et cette facette est moins agréable à contempler que son résultat. Une volonté de fer et des efforts pour se dépasser continuellement constituent la discipline requise pour atteindre ces sommets. Or c'est précisément ces heures de sacrifice et de souffrance – qu'on tend à oublier puisqu'elles sont cachées aux *followers* – qui conduisent au succès. Ainsi, en prenant du recul, la perfection perd de son charme au profit d'une réalité moins rutilante mais tout aussi importante. La médaille a toujours un revers; en l'occurrence, dans ce cas, il peut sauver de l'inaction due aux infinies comparaisons et se transformer en une véritable source de satisfaction.

Une discipline de fer dans un gant de velours

Néanmoins, si l'exigence envers soi-même déborde trop, l'objectif personnel glisse vite vers la recherche d'une certaine approbation sociale. Bien que ce mécanisme soit plutôt malsain, il est très répandu dans la société méritocratique actuelle. Les moindres efforts fournis sont récompensés par des titres en tout genre. La motivation

à travailler est donc extérieure à soi puisque des injonctions à être plus productif·ive·s et compétitif·ive·s – quitte à s'autodétruire – pèsent. Ces distinctions sociales sont considérées comme symboles de la réussite, mais en réalité elles sont plutôt une justification auprès des autres. Elles avouent le manque d'autonomie et d'autosuffisance quant à ses objectifs personnels.

Être exigeant en vue de ses propres objectifs

De surcroît, elles forcent l'inertie puisqu'on est soumis·e à des injonctions externes, ce qui contraint le dépassement de soi. Effectivement, une fois la distinction sociale obtenue, nombreux·euses sont celles et ceux qui se reposent dessus, et peu continuent d'évoluer en se remettant en question. Mais en réalité, ces papiers obtenus ne sont rien sans l'expérience acquise. Ici encore, le travail est la seule véritable mesure du succès et il devrait rendre tout signe extérieur de réussite moins significatif. Ainsi, au lieu de travailler sur l'exigence pour soi à travers la perception qu'en ont les autres, il vaut mieux se contenter d'être exigeant en vue de ses propres objectifs. Loin d'être égoïste, cette pensée redonne du pouvoir aux individus et permet de mieux s'affirmer et d'évoluer. Au final, se comparer peut être aussi destructeur que constructif, car la frontière entre l'auto-sabotage et l'exigence est poreuse. Il est ainsi aisé de se laisser emporter loin de la réalité en naviguant sur les réseaux sociaux où tout est accessible et parfait, mais gare à la démotivation. Néanmoins, le travail et la discipline sont de véritables indicateurs d'une réussite et d'une comparaison saine selon ses propres critères et sans se déprécier. On oublie trop souvent les efforts et la sueur qui accompagnent la médaille de la réussite. •



Thomas Hoepker, *Muhammad Ali boxing world heavy weight champion in Chicago, 1966*

Du hasard pour une meilleure participation

Interview avec Nenad Stojanović

INTERVIEW • Et pourquoi donc ne pas considérer le tirage au sort lorsque l'on discute de la démocratie? Le hasard ne garantit-il pas une représentativité idéale, une méthode de sélection de tou-te-s, pour tou-te-s? Loin d'une lubie d'un jour, le tirage au sort a depuis longtemps existé en Suisse, notamment à Glaris où, jusqu'au début XIX^e siècle, le *Kübellos* guidait l'élection des magistrats. Aujourd'hui, il connaît un engouement particulier, et les expériences fleurissent ici et ailleurs. *L'auditoire* rencontre Nenad Stojanović, professeur de science politique à l'Université de Genève, dont les travaux se préoccupent notamment d'une démocratie plus participative.

Vous avez lancé en novembre 2019 le projet-pilote demoscán à Sion. De quoi s'agit-il?

Il s'agit de démarches de démocratie participative, au cœur desquelles se trouve le tirage au sort. Un premier tirage au sort général sélectionne, sur 20'000 personnes ayant le droit de vote, 2'000 participant-e-s. Celles et ceux répondant positivement à l'invitation, en l'occurrence 200, participent à un second tirage au sort stratifié, dont l'objectif est d'arriver à un groupe de 20 personnes représentatif de la population. Pour ce faire, des critères de représentativité tels que l'âge, le genre, le niveau de formation, mais aussi le positionnement sur l'échelle gauche-droite et la fréquence de participation aux élections furent mobilisés. En effet, puisque la participation est volontaire, le risque d'une surreprésentation demeure. Par exemple, celles et ceux ayant un niveau de formation plus élevé pourraient, comme ils s'intéressent tendanciellement davantage à ces expériences, occuper une part trop importante de l'échantillon. Ainsi, la stratification du second tirage au sort permet de pallier l'écueil de la participation volontaire, le biais d'auto-sélection. Nous avons appliqué la même méthode pour constituer le Forum citoyen à Genève, qui s'est réuni pour la première fois en septembre 2020 et qui va poursuivre ses travaux au printemps.

Les Suiss-esse-s sont déjà régulièrement sollicité-e-s, pourquoi faudrait-il les stimuler davantage?

Il est vrai que nous imaginons un éventuel intérêt au-dessous de la moyenne internationale pour d'autres expériences semblables menées en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en France, etc. Pourtant, le taux de réponses positives s'élevait à 10% à Sion, 12% à Genève, alors qu'il était de 6% en

Allemagne, de 3% en Belgique, de 1% aux États-Unis. En d'autres termes, l'intérêt en Suisse pour ce genre de démarches est supérieur à la moyenne internationale.

«L'intérêt en Suisse pour ce genre de démarches est supérieur à la moyenne»

Donc, si ce questionnement théorique est légitime, l'intérêt partagé pour l'expérience constitue une réponse empirique.

Est-ce que rendre la participation obligatoire serait garant d'une meilleure représentativité?

Bien sûr, on pourrait s'imaginer que ces démarches de démocratie participative basées sur le tirage au sort s'institutionnalisent. Par exemple, à Sion, les participant-e-s écrivent un rapport citoyen, qui résume sur deux pages les enjeux d'une votation, les arguments pour et contre. Dès lors, la participation des sélectionné-e-s au rapport s'inscrirait comme un devoir citoyen, au même titre que l'armée pour les hommes par exemple. Si l'on en est bien loin encore, nous pourrions tout de même questionner certains principes de la démocratie; devraient-ils devenir obligatoires? Dans certains pays comme la Belgique et l'Australie, mais aussi dans le canton de Schaffhouse, le vote est obligatoire. A Schaffhouse, l'abstention est punie d'une amende de 6CHF. Dans notre cas, le défraiement de 500CHF pour deux week-ends permet d'attirer plus de participant-e-s. Nous pourrions aussi, afin de toucher davantage de personnes à bas revenus et de couches sous-représentées en politique, augmenter ce défraiement.

Comment expliquer le si fort taux d'abstention suisse, notamment par rapport à d'autres pays où des projets semblables ont nettement moins bien fonctionné?

La fréquente sollicitation du peuple constitue la première explication. D'un autre côté, la confiance des citoyen-ne-s suisses dans les institutions politiques, par rapport à la moyenne internationale, est très élevée. Alors, ce haut degré de confiance peut se traduire en un sentiment d'absence de nécessité du vote. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas essayer d'améliorer la situation, et toute une série de projets ont été lancés pour améliorer la participation des jeunes notamment. Par exemple, Easyvote cherche à simplifier l'explication des votations. Ce que nous avons fait à Sion s'inscrit quelque peu dans cette logique. En effet, les 20 personnes tirées au sort ont débattu d'une initiative populaire sur les logements abordables dans le but de fournir un résumé succinct.

«Favoriser l'augmentation de la participation, mais aussi faciliter la formation des opinions»

Alors, en parallèle de la brochure officielle, le rapport citoyen offre une présentation des enjeux de la votation avec un langage plus proche de celui des gens, puisqu'il est écrit par des citoyen-ne-s ordinaires plutôt que par des expert-e-s. En ce sens, nous avons plusieurs objectifs. Certes, il s'agit de favoriser l'augmentation de la participation, mais également de faciliter la formation des opinions. En effet, le taux de participation est une donnée quantitative, mais il y a aussi un aspect qualitatif. Les gens



votent-ils en connaissance de cause? Moi, je préfère avoir 30% de gens qui votent en connaissance de cause, puisqu'ils ont vu et étudié le sujet, que 60% qui votent sans s'informer. Ainsi, l'aspect de la formation des opinions ne doit pas être sous-estimé lorsque l'on évoque la participation.

Ne risque-t-on pas qu'une majorité se dessine au sein du panel citoyen, sans pour autant présenter les qualités nécessaires au traitement de l'information? En quelque sorte, une tyrannie par la majorité.

Cette critique fut déjà avancée contre le principe de démocratie en tant que tel. Aujourd'hui, il y a en effet une certaine crise de la démocratie, avec une abstention très forte. Toutefois, on ne répond pas à cette crise en enlevant des droits démocratiques acquis au cours des siècles, mais en donnant plus de droits de participation. Le tirage au sort est une façon de revitaliser la démocratie, en plus de l'opportunité de participation. Ce qui est fondamentalement démocratique dans le tirage au sort, c'est qu'il garantit à chaque personne membre d'une communauté politique des chances égales d'être choisi-e. Au cœur de la démocratie, il y a le principe d'égalité. En partant du principe

que chaque personne a sa dignité humaine, et que l'on doit tou-te-s avoir les mêmes droits démocratiques, les meilleurs instruments doivent être choisis pour réaliser cet objectif.

«On ne résoud pas une crise en enlevant des droits acquis au cours des siècles»

Donc, peut-être qu'une démocratie basée uniquement sur les élections n'est pas suffisante, puisqu'elles peuvent être très inégalitaires.

Ne devrait-on pas imposer des mesures plus fortes pour pallier cette inégalité distribuée socialement?

Justement, utiliser le tirage au sort permet d'approcher des personnes qui autrement restent éloignées de la démocratie. A Sion, comme à Genève, un certain nombre de participants-e-s sont des gens qui d'habitude ne s'intéressent pas à la chose politique. Par ailleurs, la majorité des personnes tirées au sort ayant répondu positivement à notre invitation étaient des femmes, alors qu'elles sont sous-représentées dans la politique. Mais on ne cherche pas pour autant à enlever les élections. Je pense que les élections sont bénéfiques, mais pas suffisantes. Ainsi, le tirage au sort peut s'inscrire dans la complémentarité. Pour revenir à la question précédente, l'exemple de Sion peut justement amener à éviter le danger d'une tyrannie par la majorité. En Suisse, certaines initiatives populaires populistes trouvent parfois

la majorité favorable, sans pour autant constituer une bonne chose pour la société, s'attaquant souvent aux minorités. En Suisse, la toute première initiative populaire votée et acceptée, en 1893, était antisémite. Il y a 10 ans, le peuple s'est prononcé sur le renvoi des criminels étrangers. Peut-être qu'au premier abord, sans avoir réellement le temps de se pencher sur le sujet, le-la citoyen-ne accueillera positivement une telle initiative. En permettant à un groupe de citoyen-ne-s ordinaires d'approfondir la question, de se former une opinion, une initiative populiste comme celle-ci perdra de sa force au fil des échanges. Ensuite, pour connecter cette discussion à un public plus large, l'avis de ces citoyen-ne-s est transmis à l'ensemble des votant-e-s. De plus, les citoyen-ne-s les plus disposés à accepter une proposition populiste sont typiquement ceux-celles qui se méfient de ce que disent les autorités et les élites. Nous avons ici l'hypothèse qu'ils accorderont un peu plus de confiance à leur concitoyen-ne-s.

«Le tirage au sort approche des personnes éloignées de la démocratie»

Dès lors, ce projet répond même à l'inquiétude juste d'une tyrannie de la majorité, puisqu'un contrôle s'ajoute au système afin d'éviter que de mauvaises décisions soient prises, tout en sachant qu'il s'agit d'un risque inhérent à la démocratie.

Et les quotas?

Tout dépend de comment ces quotas

sont faits. Est-ce un quota rigide inscrit dans une loi qui suggère que dans le Parlement, 30% de personnes doivent être de tel groupe ethnique, de telle confession ? Ou est-ce un quota plus informel, qui essaie tout de même de tenir compte de la diversité de la société, sans pour autant être inscrit comme une règle? Depuis 1848, le Conseil Fédéral est élu à la majorité par le Parlement, qui est à 70% de langue allemande. Théoriquement, par une tyrannie de la majorité, le Conseil Fédéral pourrait être composé uniquement de Suisse-sse-s alémaniques. Or, depuis 1848, ce n'est jamais arrivé. Et cela sans quota formel. En effet, d'une manière informelle, on tenait et on tient compte de la diversité du pays, et donc on a un gouvernement où on retrouve des membres des minorités linguistiques. Dès 1848, deux sièges étaient de facto garantis aux catholiques, minorité en Suisse. A partir des années 1930, ce quota informel a progressivement disparu, car le clivage confessionnel n'était plus si important. Toutefois, je suis persuadé que si le quota avait été rigide, la question de la confession aurait encore aujourd'hui de l'importance. Donc, à mon avis, ne pas rendre rigide ce quota permet à ce clivage catholique-protestant d'évoluer dans la société et de progressivement disparaître.

Donc, ce serait marquer une différence que d'imposer des quotas pour plus d'égalité entre les genres par exemple?

S'il y a une discrimination d'un groupe sociétal, on peut effectivement introduire un quota limité dans le temps, afin de dépasser certains préjugés. Par exemple, si on pense que les

femmes ne sont pas capables de gouverner, un quota limité dans le temps permettra de faire le saut, remarquer qu'elles gouvernent peut-être mieux que les hommes, et d'effacer la discrimination.

«Un quota limité dans le temps permettra de faire le saut»

Le problème avec le quota rigide, c'est qu'il risque de miner l'objectif de l'égalité, prônant un discours où seuls les catholiques peuvent représenter les catholiques ou seules les femmes peuvent représenter les femmes etc. Si le-la représentant-e doit avoir notre caractéristique physique, le concept même de la représentation des idées politiques s'effondre. Une électrice pour l'introduction des quotas sera certainement mieux représentée par un homme de gauche écologiste qu'une femme de droite.

Une représentation miroir de la société n'est alors pas vraiment nécessaire?

Pour avoir un Parlement miroir de la société, il faut tirer au sort. En effet, dans le tirage au sort, les quotas sont quasiment naturels. Il y aura alors presque exactement la même proportion de femmes et d'hommes au parlement. Les élections présentent une autre logique – et je précise qu'il faut les deux, bien que dans la démocratie actuelle il n'y ait presque aucun tirage au sort – où les partis sont élus sur la base de leurs programmes. Alors, savoir si le-la candidat-e est jeune, âgé-e-s, tessinois-e, femme ou homme est secondaire aux idées qu'il-elle soutient sur l'économie, l'écologie, les discriminations. En d'autres termes, la logique électorale est différente, et on peut introduire des éléments de quotas, sans oublier l'importance de la représentation des idées politiques. Quant au tirage au sort, il crée une diversité dans l'assemblée que l'on ne voit pas dans le Parlement. En effet, dans nos parlements on trouve peu de personnes d'origine immigrée, très peu d'ouvrier-ère-s, et la structure de la population n'y est pas représentée. Ainsi, alors que les élections peuvent être très inégalitaires, le tirage au sort pourrait être appliqué comme correctif à certaines de leurs défaillances. •



Démocratie en question

POLITIQUE • L'actualité politique de ces dernières années soulève un certain nombre de questionnements par rapport à la portée effective du concept de démocratie, et l'avenir de ce régime politique. C'est une belle occasion est belle de se rappeler des fondamentaux et de rendre compte de la constante évolution des théories.

La période récente a été le théâtre de nombreux événements mettant en perspective ce qui semblait être un acquis de la démocratie. Le dernier en date, l'attaque du capitol aux Etats-Unis, n'en est pas des moindres, et restera sans doute pour longtemps gravé dans notre imaginaire. Ce qui a été révélé de manière spectaculaire est la fragilité de la démocratie, et la nécessité qu'a ce régime particulier de s'étayer sur un substrat qui lui est propice.

Culture partagée devant s'incarner, dans une pratique et pensée effective

Cela revient à dire que la santé démocratique est avant tout conditionnée par une culture partagée de la démocratie, d'un *ethos* démocratique, qu'elle est un projet qui n'est jamais abouti, et devant s'incarner dans une culture vivante, c'est-à-dire dans une pratique et pensée effective. De l'autre côté de l'Atlantique, l'Europe n'est pas en reste avec son lot d'événements questionnant l'effectivité du phénomène démocratique. Il semble que deux moments en particulier doivent être soulignés; le Brexit et le mouvement des Gilets Jaunes. Du côté britannique, on pourrait soulever trois dimensions qui démontrent l'importance de cette expérience eu égard au projet démocratique.

Le sentiment d'une partie de la population de n'être pas représentée

Premièrement, la question de la place du vote et de la représentativité, car le référendum dans le contexte institutionnel anglais est avant tout un instrument de plébiscite ou de défiance à l'égard du pouvoir. Deuxièmement, la question de la manipulation de l'opinion en démocratie, y compris en

rapport au numérique, ce dont l'affaire Cambridge Analytica a été un révélateur. Puis finalement, cet épisode nous invite à penser l'articulation du pouvoir en Europe, entre la représentativité de l'appareil politique de pays souverains et les institutions politiques de l'Union Européenne. Du côté français, le mouvement des Gilets Jaunes questionne l'articulation du pouvoir en France, et traduit surtout le sentiment d'une partie de la population de n'être pas représentée.



Extrait de *Grillo*, 1984, Jean-Michel Basquiat

Quoiqu'il en soit, ces événements sont avant tout des occasions de s'interroger sur ce qu'est au fond la démocratie. Quels sont en fin de compte les principes fondamentaux qui caractérisent ce régime?

Inactualité de la démocratie

Pour répondre à ces questions, *L'auditoire* est allé interroger Antoine Chollet, maître d'enseignement et de recherche à la faculté des sciences sociales et politiques, chercheur en théorie politique et qui a plus particulièrement travaillé sur la question de la démocratie. Selon lui, quatre principes fondamentaux liés entre eux fondent la matrice de sens du concept de démocratie. Le premier est celui de la liberté, aussi

bien au niveau collectif qu'individuel. Le niveau collectif correspond à la possibilité de participer à la définition des règles de la collectivité, et le niveau individuel correspond à la «maximisation de l'espace d'autonomie individuel», qui prennent par exemple des formes bien connues de tous, comme la liberté d'expression, la liberté d'opinion, de mouvement ou de religion. Le deuxième principe est celui d'égalité, qui est lié à celui de liberté. Il s'agit avant tout d'une égalité effective dans la participation politique.

Un projet en construction perpétuelle

Ce principe a des conséquences dans toutes les sphères de la société, car on voit comment des inégalités économiques qui se traduisent en pouvoir relatif peuvent se transformer en inégalités politiques, ou on peut penser à d'autres temps où les voix n'étaient pas comptabilisées de la même manière, ou exclues comme celles des femmes. Le troisième principe est le principe d'autonomie, qui permet d'insister sur le fait que la démocratie n'est pas seulement l'association libre d'individus, mais aussi et surtout la détermination collective des règles que l'on se donne à soi-même.

La détermination collective des règles que l'on se donne à soi-même

Ce principe permet d'insister sur la dimension institutionnelle de la démocratie, car elle doit reposer sur un ensemble d'institutions concrètes qui organisent la vie démocratique. Puis enfin le dernier principe est l'émancipation, qui permet d'ouvrir l'horizon politique en tenant pour absurde l'idée d'une démocratie parfaite, car la démocratie est avant tout un projet en construction perpétuelle. La

démocratie est ainsi à la fois une action collective présente – libre, égale et autonome – et un mouvement en direction d'autre chose que le présent. La démocratie vaut pour elle-même et pour ce qu'elle permet de faire.

Avenir de la démocratie

Pour Antoine Chollet, il y a de quoi être inquiet lorsqu'on analyse les tendances à l'œuvre aujourd'hui. Ce que l'on observe est une résurgence des pratiques autoritaires, qui s'incarnent au niveau politique dans un certain nombre de dirigeants autour du globe. Plus profondément, on observe des tendances de régression démocratique, notamment de repli sur soi. C'est-à-dire de dépolitisation et de repli sur la sphère privée, dont la transformation de la figure du citoyen en consommateur, même conscient, est un exemple.

La transformation de la figure du citoyen en consommateur

A l'inverse, on peut observer une réelle vitalité en ce qui concerne les mouvements écologistes et féministes, qui sont des mouvements de démocratisation. En somme, il y a là de quoi inspirer le fondement d'une action en faveur de la démocratie, si en considération de toutes choses, on pense, en tant que citoyen.ne.s, avoir notre mot à dire, en vue de la transformation nécessaire de la société que nous impose la problématique environnementale. Préfère-t-on être à l'origine des transformations sociales qu'on décide pour nous-mêmes, ou préfère-t-on nous voir imposer le changement contre notre gré? •

Clément Van Eck Duymaer

Entre universalité et particularité

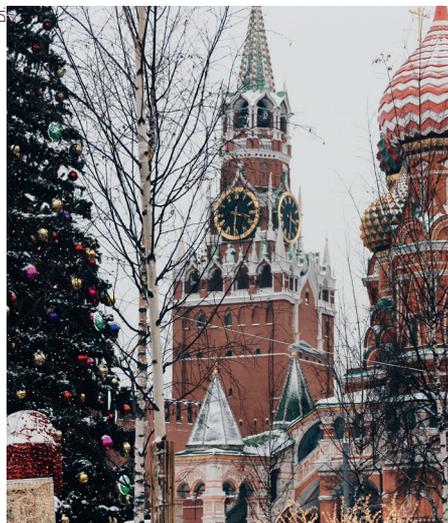
SYSTÈMES POLITIQUES • Qu'est-ce qui définit un système démocratique aujourd'hui? Si la démocratie se veut être comprise en termes simples, c'est-à-dire comme étant la souveraineté du peuple, ce n'est pas pour autant qu'elle se voit incarnée de manière tout aussi nette et précise.

Le cas de la Suisse

Notre belle Confédération suisse se distingue par un système politique assez unique en son genre: une démocratie semi-directe. Ainsi, quatre fois par année, le peuple suisse vote sur des objets de lois divers et variés, à travers trois instruments. Tout d'abord, le peuple peut avoir recours à l'initiative populaire, lorsqu'il désire entreprendre une modification de la Constitution; le référendum facultatif permet, quant à lui, de s'exprimer sur une loi votée par l'Assemblée fédérale et finalement, le référendum obligatoire pour toute modification constitutionnelle décidée par le Parlement. Mais alors que notre démocratie soutient que le peuple suisse est souverain, et qu'il peut, dans les faits, faire entendre sa voix, il faut cependant rappeler comment cette souveraineté a été réellement incarnée. En effet, cette démocratie nommée «semi-directe» n'a pas été inclusive dès sa naissance: les femmes n'ont pas constitué la moitié de ce peuple électoral jusqu'en 1971, il y a de ça 50 ans. De plus, à travers le phénomène de l'abstentionnisme, particulièrement prégnant en Suisse, ce n'est à nouveau que la moitié de la population – à peine 45% pour les scrutins fédéraux selon un article du *Temps* en 2018 – qui participe au pouvoir décisionnel démocratique; une démocratie qui veut impliquer le plus possible son sujet souverain, certes, mais qui pourtant révèle souvent ses failles.



Le cas de la Russie



Pour sa part, la Russie est une république fédérale dirigée par un président élu au suffrage universel. Pour ce qui est du pouvoir législatif, il est représenté par la Douma – une Assemblée fédérale constituée de 450 député-e-s élu-e-s de la même façon. Finalement, il y a le Conseil de la Fédération, qui est constitué par 170 représentant-e-s ou «sénateurs». Malgré un système politique en apparence constitué par plusieurs organes distincts, les oppositions et accusations ne manquent pas: c'est principalement l'idée d'une dérive autoritaire sous la présidence de Vladimir Poutine qui inquiète – autant à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, lors de sa réélection en mars 2018, il obtient la majorité absolue, ce qui disqualifie un deuxième tour, et par la même occasion, éveille les soupçons. Malgré des sondages favorables qui le plaçaient en favori, le résultat absolu choque et scandalise; alors que Trump félicite Poutine de son élection, le sénateur républicain McCain rétorque: «Un président américain ne guide pas le monde libre en félicitant des dictateurs pour avoir gagné une élection qui est une imposture». Loin d'être un cas isolé, l'Occident et particulièrement l'Union européenne manifestent aussi des désaccords avec leur voisin russe – illustration claire d'une incompréhension culturelle sur la question du pouvoir légitime. La preuve? Selon *Le Figaro* en 2017, 73% des Français-e-s ont une mauvaise opinion de Poutine, alors que 83% de Russes lui sont favorables – pourcentage qui ne s'est que peu érodé depuis 2018. Homme du peuple, comme certain-e-s aiment à le penser, ou dirigeant corrompu: comment l'expliquer?

Le cas de la Suède

En Scandinavie, les systèmes politiques sont couramment hissés au rang d'exemples d'un fonctionnement juste et équitable, et la Suède ne fait pas exception. Il s'agit d'une démocratie représentative, alliée d'une monarchie; ainsi, le chef d'état conserve des fonctions cérémoniales, pendant que la gouvernance du pays est détenue par les politicien-ne-s élu-e-s par le peuple. Le principe fondamental du gouvernement suédois est le suivant: «Toute autorité publique en Suède provient du peuple», ce qui explique dès lors les différents niveaux décisionnels. En effet, la commune obtient une représentation municipale, le département une représentation départementale et l'état un parlement pour le pays entier – tou-te-s élu-e-s par le peuple. Un niveau supplémentaire s'ajoute en 1995, lorsque la Suède rejoint l'Union européenne. Pour éviter la centralisation du pouvoir – et donc une surreprésentation des décisions étatiques –, la Suède a instauré notamment une autonomie administrative des communes et départements. De plus, le pouvoir de l'Etat est divisé entre le Parlement, le gouvernement et les tribunaux, pour que l'adoption, la mise en œuvre et l'utilisation des lois évitent la corruption. La Suède, et ses compères scandinaves, constituent ce que l'on appelle une social-démocratie, c'est-à-dire un courant politique visant à intégrer des éléments du socialisme dans une économie libérale – où la solidarité est le mot d'ordre: les enjeux sociaux et climatiques sont incontestablement au centre de toutes les politiques décisionnelles. Reste-t-il que la Suède voit une forte inflexion à droite dans les récentes années, tendance qui n'est pas complètement en désaccord avec des idéaux sociaux-démocrates: l'importance des services de santé, de la formation et d'une politique climatique forte perdurent, et un désir de croissance économique – avec des impôts plus bas pour les hautes fortunes et une libéralisation des lois du marché – ainsi qu'une politique migratoire plus restrictive émergent. •



Une universalité à géométrie variable

DROIT DE VOTE • Rares sont les Etats à accorder le droit de vote à l'entier de leur population sans restriction, à l'instar de la Nouvelle-Zélande. Alors que le suffrage universel prône la représentation de chacun-e, il est important de questionner la pertinence de nos systèmes actuels.

Démocratie, le concept bat au rythme du slogan «une personne, une voix». Erigée en vertu cardinale de la civilisation occidentale, autour de laquelle elle s'est construite, sa source est localisée dans l'Athènes du V^e siècle. Plus que tout autre, avec son système de démocratie semi-directe, la Suisse est souvent associée au prototype antique. Cependant, un récit national, ici développé à l'échelle civilisationnelle, confine souvent au panégyrique et doit d'autant plus être interrogé pour mieux remettre en question les certitudes modernes.

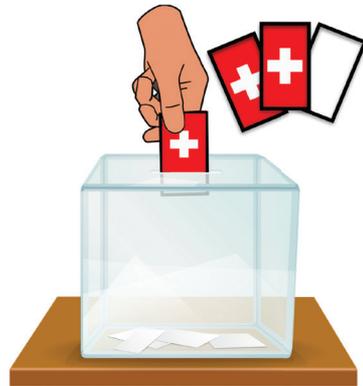
La démocratie athénienne ne rimait pas avec suffrage universel

La démocratie athénienne, pour novatrice qu'elle fut, ne rimait pas avec suffrage universel. Les femmes et les citoyens de moins de trente ans étaient exclu-e-s, de même que les esclaves – environ deux tiers de la population –, et les quelques 10'000 métèques, étranger-ère-s installé-e-s dans la cité-Etat, pour environ 21'000 citoyens. Dans le prototype de la démocratie moderne, une large frange de la population n'avait ainsi pas accès aux institutions politiques.

Développement croissant des droits
Au contraire, démocratie et suffrage universel vont de pair dans la pensée contemporaine. *Le Nouvelliste Vaudois*, dans son édition du 29 décembre 1848, recourt à l'appellation «suffrage universel» pour désigner le système suisse.

Une dissymétrie dans la réciprocité entre droits et devoirs

Selon l'Art. 63 de la Constitution fédérale adoptée la même année, «a droit de voter tout Suisse âgé de vingt ans révolus. Ce «suffrage universel» ne concerne alors que 23% de la population». En 1971, les



femmes accèdent au droit de vote. Vingt ans plus tard, la majorité électorale est baissée à 18 ans et pourrait prochainement atteindre 16 ans après les votes positifs des Chambres fédérales en septembre 2020 et février 2021. De 23% en 1848, le suffrage englobe aujourd'hui 65% de la population. Ainsi, le suffrage se développe au fil du temps et se caractérise non par l'immutabilité attendue d'une vertu cardinale, mais par une universalité à géométrie variable. Aujourd'hui, l'exclusion du droit de vote pour «incapacité durable de discernement» dépouille les porteur-euse-s de certains handicaps physiques ou mentaux de droits politiques.

Ce «suffrage universel» ne concerne alors que 23% de la population

De même, à l'échelon fédéral, les étranger-ère-s résident-e-s sont dénué-e-s d'accès aux urnes. En 2019, il-elle-s représentaient 25,3% des 8'606'033 d'habitant-e-s du pays. Il-elle-s sont ainsi astreint-e-s à un régime légal sur lequel il-elle-s n'ont pas prise, tout en contribuant au même système fiscal que les citoyen-ne-s. Même si cette contribution leur donne accès à d'autres droits – sociaux par exemple –, une dissymétrie s'instaure dans la réciprocité entre droits et devoirs par rapport aux citoyen-ne-s, créant *de facto* une division au sein de la société.

Question philosophique et politique
Face à ce constat, les socialistes Ada Marra et Mustafa Atici se préparent à déposer une initiative parlementaire visant à accorder le droit de vote et d'éligibilité à l'échelon communal aux 1,5 million d'étranger-ère-s résidant depuis au moins cinq ans en Suisse. Il-elle-s seront suivi-e-s, en mars, par les Verts qui souhaitent leur accorder l'accès aux urnes et aux institutions fédérales. Interrogé-e-s par le *24heures*, des représentant-e-s des partis bourgeois s'opposent à ces initiatives. En 2010, l'UDC déclarait que «le droit de vote est indissociable de la naturalisation».

Des visions sociétales et philosophiques différentes

Comme en réponse, en 2019, le PS indique que «la citoyenneté ne peut être uniquement vue au travers du prisme de la nationalité». Le débat n'est pas uniquement sémantique, mais sollicite des visions sociétales et philosophiques différentes. Au-delà du débat philosophique, l'octroi du droit de vote aux étranger-ère-s pose des questions pratiques. Si leur voix n'est pas audible en Suisse, elle est la plupart du temps prise en compte dans leur pays d'origine – une personne représentant donc bien une voix quelque part. De plus, la citoyenneté accorde des droits, dont l'accès aux urnes, mais soumet également à quelques devoirs. En Suisse, par exemple, le citoyen masculin est astreint au service militaire. Le droit de vote des étranger-ère-s devrait-il dès lors s'adjoindre de devoirs? Ces arguments sont régulièrement avancés par les opposant-e-s, et pour qu'ils puissent ou non être surpassés, il est important qu'ils soient pris en compte et que le débat vive. •

Penser collectif, vivre la démocratie

Les jardins familiaux de Renens peuvent se révéler inspirants pour repenser le vivre ensemble.

Les jardins familiaux rennais sont un ensemble de 251 lopins de terre, mis à disposition par la commune à l'intention de ses résident-e-s n'ayant pas de jardin privé. Cependant, cette location est soumise à un certain nombre de critères, tels que l'obligation de cultiver son terrain, l'interdiction de le transmettre ou encore de commercer les légumes produits. En redéfinissant les notions classiques de légitimité et de sécurité, on se rend compte que les pratiques de ces jardinier-ère-s sont à même d'interpeller nos conceptions démocratiques. En effet, les diverses parcelles sont réparties en 9 espaces géographiques différents, au sein desquels les jardinier-ère-s amateur-ric-e-s se côtoient de façon hebdomadaire. Chacun de ces groupes désigne annuellement un-e représentant-e qui fait office de médiateur-trice entre les autorités communales et les usager-ère-s des jardins. Ainsi, la taille réduite des collectifs permet une régulation des jardinier-ère-s par les jardinier-ère-s. En outre, le travail manuel encourage le passage du rôle de spectateur à celui d'acteur. De plus, l'interdépendance existante conduit également tout un chacun à limiter son impact, pour ne pas nuire aux autres. Cela est visible à Renens dans l'interdiction de l'usage de pesticides ainsi que dans l'encouragement à ne pas épuiser les sols. En conclusion, ces beaux potagers rappellent qu'il est important de construire des projets sur le long terme, car ce sont des gages de sécurité qui permettent de se projeter sereinement dans le futur, tout en construisant de belles amitiés. Si tout le monde ne va pas mettre la main au jardin, il vaut la peine de reconsidérer son engagement associatif, pour récolter une démocratie florissante. •

Yvain Chêne

Nicolas Michiels

Débattre pour mieux se rassembler

DÉBAT • Un journalisme de qualité ne peut exister hors d'un système démocratique, où la liberté d'expression règne. Néanmoins, l'espace public est peuplé de multiples opinions et contradictions que le journalisme se doit d'exposer. Il trouve ainsi son équilibre dans le rassemblement conflictuel de la communauté démocratique.

Face aux problèmes contemporains des *fake news*, du déficit d'attention et de la vitesse de l'information – foncièrement liés à l'omniprésence d'Internet –, le journalisme est fortement soumis à la critique. De surcroît, les disciplines instituées ne sont d'aucune aide, puisque la philosophie le déprécie à cause de son travail sur le présent, qui n'a aucune valeur ontologique. L'Histoire s'intéresse au passé et les sciences sociales l'associe au sens commun, car il traite du quotidien. Pourtant, il cristallise en lui la majorité des enjeux liés au dilemme démocratique, puisque la démocratie garantit plusieurs droits fondamentaux, notamment celui de la liberté d'expression et d'opinion. Le type de journalisme révèle donc le degré d'autorité d'un système démocratique; plus il est restrictif, plus le journalisme est sous le joug de l'autorité, et, plus il est libertaire, plus il agit comme contre-pouvoir.

L'idéal journalistique

Afin d'appréhender le journalisme, la philosophie kantienne définit un public idéal pour la réception d'un journalisme idéal. Tout un chacun devrait faire preuve d'une curiosité infinie, être amoureux·euse de la diversité ainsi qu'être libre d'exprimer toute opinion sur l'espace public afin de la confronter aux autres. Ainsi, selon Kant, l'impartialité du jugement serait atteinte grâce au rassemblement de tous les sens communs individuels; le dépassement de la subjectivité permet d'atteindre l'universel tant convoité par certain·e·s philosophes.

Rendre compte de la multitude des points de vue existants

Il ne faut néanmoins pas transposer cette propension à tendre vers l'objectivité au journalisme, puisqu'il est lui-même situé dans l'espace public. Il se doit d'être en son cœur et de



rendre compte de la multitude des points de vue existants; il les vulgarise de manière accessible à toutes et tous, et ce projet est profondément démocratique.

Trop démocratique pour être vrai

Bien que cet idéal de l'espace public soit noble, il n'est pas réaliste, car il ne rend pas compte des multiples dominations qui le traversent. Souvent, une certaine vision du monde emprisonne les points de vue en les homogénéisant afin d'asseoir son hégémonie. La vision majoritaire infuse la société et surgissent alors les inégalités.

Un regard qui saisit la domination et, ce faisant, s'y oppose

Pour combattre cette dérive antidémocratique, le·la journaliste doit donc lutter. Il·elle est engagé·e de l'intérieur contre la domination. Géraldine Muhlmann, agrégée de philosophie et de science politique, le définit par «son regard curieux [qui] lui permet de faire le tour de tout ce qui est étrangement homogène dans les discours qu'il observe; il décortique l'homogénéité, pour qu'elle apparaisse enfin comme telle. Et c'est alors qu'il crée un nouveau regard: un regard

qui saisit la domination et ce faisant, s'y oppose.» Ainsi, la logique de l'idéologie dominante est examinée jusqu'à ce qu'en ressortent ses incohérences et que l'on prenne conscience que des motifs cachés – souvent peu démocratiques – animent lesdits acteur·trice·s. Une fois poussée à bout de l'intérieur grâce à un vrai travail d'investigation – qui demande du temps, ressource actuellement rare –, l'idéologie s'effondre en vue d'un système plus égalitaire.

La subversion élitiste

Cette pensée subversive de la domination est très séduisante, mais il faut s'en méfier, car elle peut vite conduire à une vision misérabiliste, où la population est envisagée comme une masse bête ayant besoin d'être éduquée par un·e savant·e.

Eriger l'égalité des intelligences comme idéal à ne pas transgresser

Or «il existe un domaine de l'opiner autonome par rapport aux savoirs et pour cela il est égalitaire», selon Géraldine Muhlmann, alors cette vision est très problématique pour la démocratie, car l'on basculerait facilement dans ce régime élitiste.

Une solution serait d'ériger l'égalité des intelligences comme idéal à ne pas transgresser. Jacques Rancière postule qu'«il y a inégalité dans les manifestations de l'intelligence, selon l'énergie plus ou moins grande que la volonté communique à l'intelligence pour découvrir et combiner des rapports nouveaux, mais il n'y a pas de hiérarchie de capacité intellectuelle». Ainsi, dès qu'on postule que tout un chacun est également apte à comprendre et apprendre, le journalisme a pour vocation de rendre compte des faits et l'on s'extrait du déterminisme social excessif premièrement induit.

Le rassemblement conflictuel

Au final, l'espace public étant démocratique, donc intrinsèquement chaotique, imparfait et mû par de multiples luttes, il faut l'appréhender grâce à deux mouvements distincts, et parfois contradictoires. D'un côté, il s'agit de le rassembler et d'y instituer du commun afin que la communication soit possible; que tout un chacun puisse se référer à une vision commune du monde.

«Réaliser son mariage impossible; son alliance de l'unité et du conflit»

Et, de l'autre côté, le journalisme rend aussi compte du conflit en permettant au débat d'émerger de façon constructive. Géraldine Muhlmann propose un journalisme idéal, mais aussi réaliste «qui peut permettre à la démocratie moderne de réaliser son mariage impossible; son alliance de l'unité et du conflit». •

Démocratie, l'aube d'une dystopie ?

FICTION • La démocratie a alimenté nombre de récits fictifs, notamment pour en soulever les limites. 1984 de Georges Orwell, exemple devenu iconique, dépeint l'anti-démocratie lorsque la surveillance devient l'instrument du contrôle des masses. Mais quelle part de réel motive la fiction ?

Le système démocratique se définit par le droit à la parole, à l'expression et par l'octroiement du pouvoir législatif au peuple. Comme tout modèle politique, il est possible d'imaginer l'envers de la démocratie, où ledit peuple est soumis à la pensée tyrannique et au pouvoir absolu détenu par un unique dirigeant; le totalitarisme. En guise de critique envers cette politique déviante, la fiction s'est souvent inspirée des systèmes démocratiques pour en soulever les limites intrinsèques. Dans le désormais célèbre ouvrage *1984* de Georges Orwell, l'auteur propose une politique dystopique où le droit à la pensée individuelle est largement puni, et la liberté d'expression devient une tare, un méfait. Orwell fut l'une des figures contestataires du totalitarisme les plus marquantes de la littérature. Il présentait, grâce à la fiction anticipatrice, un monde dans lequel la démocratie est détournée, manipulée, matraquée de propagande et se voit réduite au néant. Un monde où la pensée unique, la surveillance et le contrôle se sont imposés en maîtres au nom de l'ordre social.

Croire c'est bien, surveiller, c'est mieux!

Le totalitarisme orwellien illustre brillamment la domination généralisée exercée par un gouvernement possédant les pleins pouvoirs. Capable de remodeler la communication par la simplification de la langue, un tel système peut alors manipuler la pensée et use de la surveillance constante des moindres faits et gestes pour annihiler toute forme d'opposition. Le peuple est ainsi contraint à être épié jusque dans leurs sphères les plus intimes, pendant que la propagande politique assure l'adhésion idéologique des individus au régime. Cette surveillance agit comme un garde-fou, prenant diverses formes et s'insérant dans le quotidien de chacun·e; télécrans dans chaque maison, patrouilles dans les rues, voisins et voisines épiant la moindre transgression, Orwell écrit même: «La famille, en fait, était devenue une extension de la Police de la Pensée» (*1984*). Ce contrôle par la surveillance se retrouve théorisée chez le philosophe et

sociologue Michel Foucault qui, dans *Surveiller et punir*, la présente comme instrument de domination pour le détenteur du pouvoir, en vue du maintien de l'autorité. Qui plus est, l'acte de surveiller est d'autant plus efficace et terrifiant, lorsqu'il agit comme panoptique tout en restant implicite et au nom d'un bien commun, masqué derrière des idéaux, des normes et la peur généralisée au sein d'une société.

Un contre-pouvoir possible?

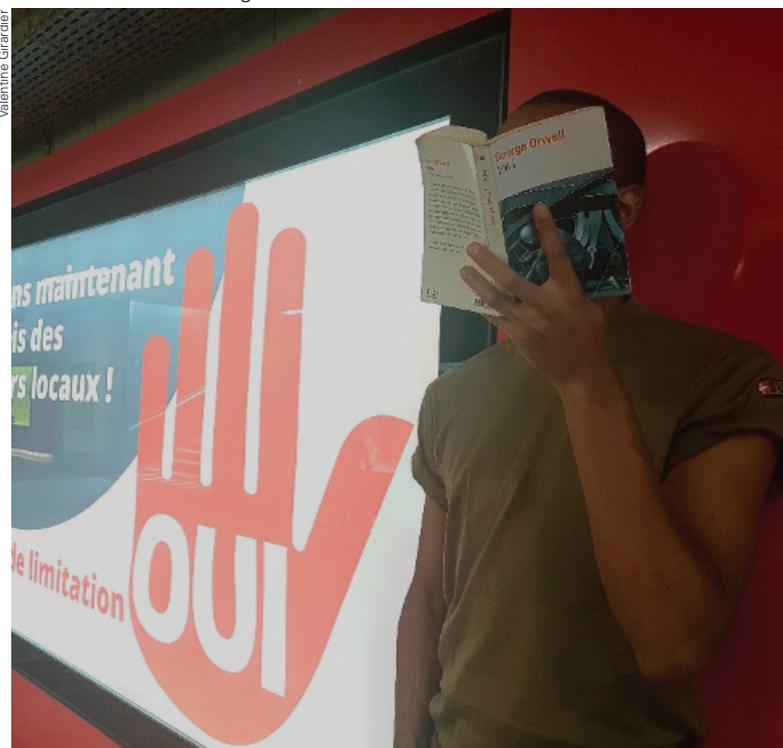
Mais alors, notre monde est-il celui d'Orwell? La surveillance est-elle déjà présente partout en notre quotidien, au point de menacer la notion même de démocratie? L'une des pistes de réflexion qui permettrait de contrebalancer une vision unilatérale des rapports de domination via cette surveillance – pourtant omniprésente dans nos sociétés hyperconnectées où les données numériques s'échangent et se monnaient – réside en la notion de «sousveillance», terme introduit par Steve Mann. Définie comme une surveillance inversée, elle caractérise l'utilisation des technologies actuelles

pour renverser la position de l'observateur, permettant ainsi au peuple, à tout un chacun, d'utiliser par exemple de sa webcam et des réseaux sociaux pour surveiller les organes de pouvoir, et surtout dénoncer publiquement ses potentielles dérives.

La «sousveillance» devient un contre-pouvoir grâce au numérique

La «sousveillance» deviendrait donc une sorte de contre-pouvoir par le numérique, un rempart au totalitarisme et un outil de la démocratie morale comme politique, une surveillance par le bas. Mais ne vous méprenez pas, si aujourd'hui Big Brother appartient bien à la fiction, dans le complexe univers des datas, certain·e·s osent mentionner, bien qu'à demi-mot, les «Little Brothers». •

Valentine Girardier



Lecture de *1984* dans l'espace public, 2020

Pas si radieux

Elia Suleiman nous accompagne pour une balade politique dans son film *It Must Be Heaven*.

En Palestine, camouflé par les feuilles d'un citronnier, un homme couve les fruits avec application, sous le regard d'un autre. Coiffé d'un chapeau, ce dernier, c'est Elia Suleiman, réalisateur du film. L'homme aux citrons, son voisin. L'arbre ne lui appartient pas, mais c'est lui qui l'arrose la taille, et cueille ses fruits. Comprenez-le: «Voisin, va pas croire que je te vole. D'habitude, je frappe à la porte pour demander la permission. Je l'ai fait, mais il y avait personne.». Suleiman ne répond pas. D'ailleurs, dans tout le film – ou presque – il se tait. A la place, on suit ses burlesques flâneries palestiniennes, new-yorkaises et parisiennes. En France, au Jardin du Luxembourg, il observe l'intransigente bataille aux précieuses chaises pistache, auxquelles on se cramponne pour ne pas laisser un·e autre s'en emparer. Ailleurs, un groupe de policiers, par une élégante chorégraphie, chante en cœur les dimensions d'une terrasse dont ils s'assurent, mètre en main, de la légalité. Arrivé sur l'autre continent, le spectateur taiseux entend le cliquetis d'armes rebondissant sur les hanches de celles et ceux longeant l'avenue new yorkaise, dans une étrange banalité. Lorsque s'arrête face à lui un taxi, le conducteur décharge d'un efficace mécanisme le bazooka qui repose dans le coffre, puis le rend au client qui, quant à lui, glisse sa main entre les doigts de sa fille pour traverser la route. En fait, tout dans ce film relève d'une impressionnante normalité, et de l'enchaînement de scènes loufoques se dégage une absurde légèreté. Pourtant, indéniablement politique, ces métaphores traduisent la vision d'un monde qu'il ne comprend plus. Pessimiste, mélancolique, il déplore l'état des démocraties bafouées par la corruption et l'idéologie libérale, lançant amèrement: «Trump, un gangster qui menace les gens! Quant à Bolsonaro, c'est un meurtrier!». Alors, obnubilé par le contrôle de la police et de l'armée, par l'égoïsme et les armes, *It Must Be Heaven* dessine un monde démocratique devenu une immense prison, «un microcosme de la Palestine». •

Barnabé Fournier

Imposer la démocratie, pour aspirer à plus de liberté?

EXPORTATION • «La démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres», disait Churchill en 1947. Ce système politique reste aujourd'hui le favori des européens. Si tel est le cas, cela implique-t-il la nécessité de l'exporter et l'imposer, ailleurs?

Dans le *Contrat Social*, Rousseau présente la démocratie directe comme système le plus adéquat. La complexité d'un tel gouvernement n'y est pas niée, il ne peut fonctionner qu'en visant le bien commun. Le monde occidental s'accorde majoritairement sur le fait que la démocratie serait effective, lorsqu'elle est correctement appliquée. Si l'on part de ce postulat, ce système ne devrait-il donc pas être appliqué partout? Se poser cette question revient à s'interroger à nouveau sur le type de liberté qu'elle permet. A qui correspond vraiment cette idée de la liberté?

Une question d'actualité

L'imposition de la démocratie est un sujet qui fait largement débat. En effet, imposer un système correspondant



majoritairement à l'idéal occidental sur d'autres peuples pourrait être considéré comme bénéfique, mais aussi représenter un colonialisme moderne. La lutte contre le terrorisme, entamée par les Etats-Unis en 2001, peut être considérée comme exemple de cette

imposition. Les américain-e-s s'en vont «donner» la démocratie à des peuples qui ne sont pas forcément prêts ou enclins à accepter ce nouveau système, parfois plus convaincus par une politique qui place la religion au centre.

Excessif de penser que l'envie de liberté n'est pas partagée

Pourtant, au-delà de l'imposition de la démocratie en tant que système, est-ce que l'idée de liberté qu'elle incarne ne serait-elle pas volontiers accueillie à l'extérieur de notre bulle occidentale? Prenons pour exemple la Russie, une démocratie pleine ne correspondrait pas forcément à un tel pays, qui

fonctionne grâce à la cohésion culturelle et apprécie peut-être davantage l'idée d'avoir une personne au pouvoir menant le pays, une «démocratie dirigée» finalement. Et pourtant, même si ce système n'est pas forcément souhaité par la majorité des Russes, il serait excessif de penser que l'envie de liberté n'est pas partagée. Les soulèvements contre l'emprisonnement de l'avocat Alexeï Navalny prouvent par exemple que la liberté d'expression leur est chère. Cependant, l'exporter revient à nouveau maladroitement à une imposition d'un idéal majoritairement occidental sur le reste du monde. Si elle reste un modèle, cela ne signifie pas pour autant qu'elle puisse être imposée indépendamment du contexte culturel et historique.

• Gloria Mateus

Quelle légitimité pour la majorité ?

RECONSIDERATION • La démocratie directe et son amie la majorité sont deux piliers du système politique suisse. En s'attardant sur l'issue de la première votation fédérale au sujet des droits de vote et d'éligibilité accordés aux femmes, il semble légitime de se demander si réellement la majorité, qu'elle soit absolue, relative ou qualifiée, a toujours raison.

Pourquoi les Suissesses ne votent-elle que depuis cinquante ans? La réponse à cette question se dissimule au sein des rouages du système politique helvétique. Si, dans la plupart des nations, ce sont les autorités en vigueur qui choisissent d'octroyer aux citoyennes leurs droits de vote et d'éligibilité, ça n'est pas le cas en Suisse où la démocratie directe et son principe de majorité règnent en maîtres. A l'heure actuelle, il semble aberrant de questionner la participation des femmes à la politique suisse. Or ce qui semble acquis aujourd'hui est le résultat d'un véritable parcours de la combattante. Ceci amène indéniablement à interroger le principe de la majorité, ainsi que le pouvoir que ce dernier exerce sur la société. En effet, comment pouvons-nous affirmer avec certitude le bien-fondé de l'opinion dominante qui, en 1959, refusa aux femmes le droit de voter? Pourquoi accorde-t-on une

telle légitimité aux décisions acceptées par le plus grand nombre?

Tyrannie de la majorité

Comme ont pu le dénoncer nombre d'auteur-ric-e-s à l'instar du philosophe du XIX^e Alexis de Tocqueville: «La domination de la majorité se traduit [...] par un despotisme de type nouveau, dans lequel le pouvoir est d'autant plus puissant qu'il n'est plus situé dans un individu ou dans un groupe social».

Etouffer les voix minoritaires participe à la censure par la majorité

Il ne s'agit plus ici d'un-e tyran ou d'un parti qui imposerait ses lois, mais bel et bien d'une collectivité unie sous la bannière du plus grand nombre. Cependant, ces détenteur-ric-e-s de la majorité ne

représentent pas les intérêts de toutes et tous. En effet, l'opinion qu'il-elle-s défendent s'oppose souvent à la pluralité de voix minoritaires qui, faute de représentativité, se voient reléguées au second plan.

Le processus aurait pu être raccourci d'un point de vue temporel

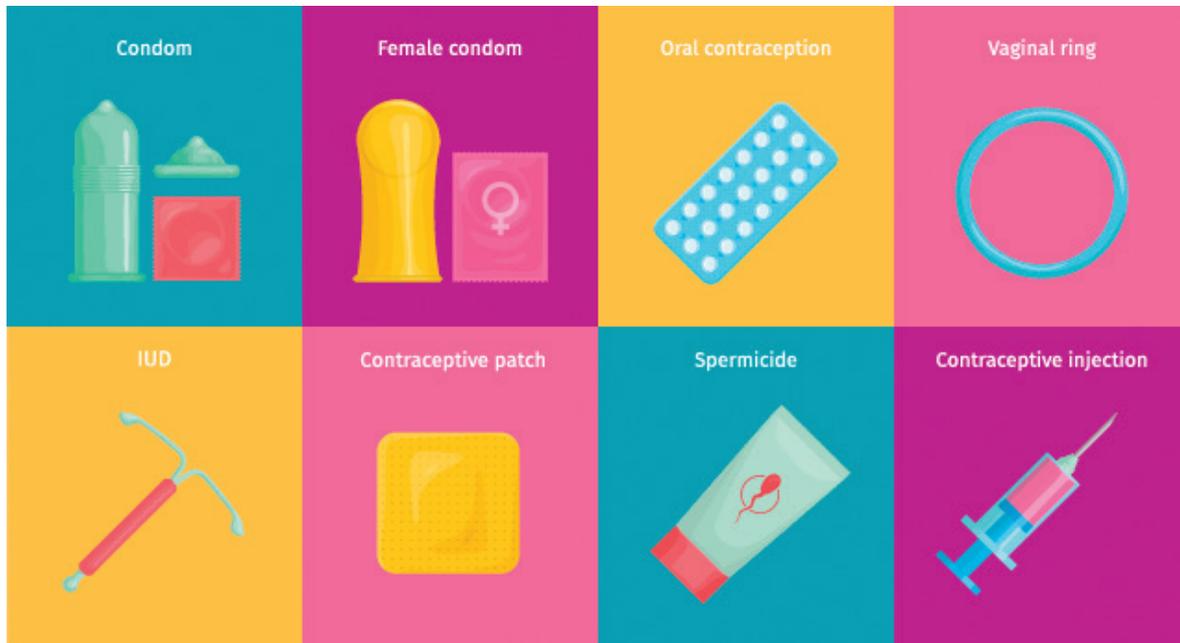
A ce sujet, le philosophe et économiste du XIX^e John Stuart Mill souligne la nécessité d'accorder toute son attention aux opinions dissidentes qui, même dans le cas où elles sont fausses, permettent tout de même de renforcer la véracité des croyances établies. De plus, étouffer les voix minoritaires participe à la censure par la majorité. Comme le souligna Tocqueville, «tant que la majorité est douteuse, on parle; mais dès qu'elle s'est

irrévocablement prononcée, chacun se tait, et amis comme ennemis semblent alors s'attacher de concert à son char». Pour en revenir au cas des Suissesses, le fait de ne pas écraser les voies minoritaires aurait peut-être permis d'écourter le chemin menant à l'acceptation de leurs droits. En effet, ayant commencé en 1868 avec une pétition pour l'égalité des genres dans le canton zurichois, c'est seulement le 7 février 1971 que les hommes accordent les droits de vote et d'éligibilité à leurs concitoyennes. En conséquence, si l'on n'avait pas étouffé les arguments proposés par la minorité, il semble probable que le processus permettant aux femmes d'acquérir leurs droits aurait pu être raccourci temporellement.

• Margaux Krieg

La pilule en travers de la gorge

SANTÉ • Les éventuels dangers de la pilule font l'objet d'un débat social depuis quelques années. Une recherche d'alternatives non hormonales ainsi qu'une envie de libération de la charge de la contraception animent de plus en plus les femmes. A quel point la contraception est-elle donc une difficulté pour celles-ci?



droit aux mêmes contraceptifs. Toutefois, certaines contraceptions, notamment celles dites «naturelles», telles que la symptothermie et les méthodes Ogino ou Billings, présentent un risque de grossesse plus élevé que les autres. Elles ne sont donc adaptées qu'aux patientes qui sont prêtes à négocier avec un certain risque. Au final, la femme doit faire un choix individuel et autodéterminé qui lui donnera accès à la contraception qui lui conviendra le mieux à ce moment donné de sa vie.

Qu'un problème de femmes?

Cependant, dans le couple hétérosexuel cisgenre classique, l'un des points sensibles de la contraception relève davantage du sociétal que du médical. Bien qu'une contraception correctement conseillée et choisie ne doive pas poser de problèmes à la femme, celle-ci demeure souvent à sa seule charge. De ce fait, il dépend entièrement de la femme d'assurer la bonne prise du système contraceptif, sans, ou avec peu, d'implication de son partenaire. La charge de la contraception semble effectivement avoir été déléguée aux femmes depuis la conception des systèmes contraceptifs modernes. La quantité de contraceptions féminines disponibles face au préservatif, qui est à ce jour le seul moyen de contraception masculin répandu, en témoigne. Bien que les méthodes hormonales et thermiques pour hommes existent, elles ne sont que très peu démocratisées. Selon *Les Inrockuptibles*, en 2019 en France il n'y avait que 150 hommes suivant une contraception et deux docteurs la prescrivant. De ce fait, la Dresse Jacot-Guillarmod se déclare sceptique quant à l'avenir des contraceptions masculines: «Il me semble qu'on y accorde moins de priorité qu'à la contraception féminine», soupire-t-elle. Ainsi, bien qu'une contraception bien encadrée et autodéterminée devrait être disponible pour chaque femme, celle-ci demeure, dans la grande majorité des cas, à sa responsabilité. •

En décembre 2018, la Youtubuse EnjoyPhœnix publie une vidéo intitulée «Pourquoi j'ai arrêté la pilule?». Celle-ci marque la première fois qu'une vidéaste francophone de cette envergure s'exprime publiquement au sujet de la contraception – s'inscrivant ainsi dans une vague de médiatisation de la pilule et de ses éventuels problèmes. Entre effets secondaires parfois lourds (trouble de l'humeur, nausées, maux de tête), crainte d'accidents thromboemboliques et charge mentale de la gestion de la contraception, un voile se lève sur le rapport des femmes à leur système contraceptif. Depuis quelques années, la pilule problématise un débat social sur la liberté des femmes, lié à la mise en avant des complications que peuvent rencontrer ces dernières avec leur contraception. Celle-ci est-elle donc nécessairement une difficulté pour les femmes?

La chute de la pilule

Aujourd'hui, à l'instar d'EnjoyPhœnix, d'autres personnalités s'expriment également en défaveur de la pilule contraceptive. La journaliste indépendante Sabrina Debusquat publie notamment deux livres sur le sujet: *J'arrête la pilule* et *Marre de souffrir pour ma contraception*. La publicité par ces témoignages porte un coup à

une contraception qui était déjà en perte de popularité. En 2017, la RTS relève une baisse de 20% des ventes de la pilule depuis 2010. «On observe une diminution d'attrait pour la pilule, autant chez les patientes adolescentes que chez les patientes adultes», remarque la doctresse Martine Jacot-Guillarmod, gynécologue obstétricienne au CHUV. Elle souligne que la cause principale de cette défiance est la peur d'effets secondaires impactant la santé physique ou mentale des patientes. Mais elle témoigne également d'une crainte de dangers plus conséquents chez les femmes, et ce depuis l'importante médiatisation, il y a six ans, d'accidents thromboemboliques causés par la pilule «Jasmine». La pilule est-elle donc dangereuse ou insuffisamment adaptée aux femmes?

Dresser le bon portrait

Bien que la pilule demeure, avec le préservatif, la forme de contraception la plus utilisée par les adolescentes, elle n'en est pas moins qu'une contraception parmi les autres. Du reste, elle n'est pas systématiquement prescrite aux jeunes femmes. La Dresse Jacot-Guillarmod mentionne que personne ne vient chez son-sa gynécologue pour «prendre la pilule». «On vient pour trouver une

contraception qui nous conviendra», souligne-t-elle. Il faut donc faire une anamnèse et dresser le bon portrait de la patiente. «Médicalement, il y a des contre-indications à prescrire la pilule», précise la doctresse.

On vient pour trouver une contraception qui nous conviendra

Une fois tous facteurs de risque éliminés, la patiente doit se faire exposer tout le panel des systèmes contraceptifs, qu'ils soient œstroprogestatifs, progestatifs ou non hormonaux. Le choix se fera ensuite en fonction du mode de vie, de la sexualité et des préférences de la patiente. Par exemple, une patiente qui travaille selon des horaires irréguliers ne sera que peu éligible pour la pilule, dont la prise régulière est clé. «De même, prescrire une pilule à une patiente qui n'est pas convaincue, c'est courir à l'échec», insiste la Dresse Jacot-Guillarmod. Ce qu'il faut, c'est trouver le système contraceptif que la patiente jugera le plus adéquat. Elle souligne également qu'il n'y a aucune contraception pour laquelle l'accès devrait être restreint par âge; adolescentes et femmes plus âgées ont

Vers la fin de l'extrémisme en Suisse?

DÉBAT • Le 7 mars 2021, les Suisse-esse-s seront invité-e-s à se prononcer aux urnes sur l'initiative populaire proposée en 2017 et intitulée: «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage en public». Mais que se cache-t-il derrière cette affaire?

Le Comité d'Egerkingen, une fraction de l'UDC, a proposé en 2017 un texte visant à interdire de se dissimuler le visage en public et à la révision partielle de la Constitution fédérale. C'est-à-dire que la proposition de loi voudrait instaurer un nouvel article constitutionnel 10a visant à interdire la dissimulation du visage dans l'espace et les lieux publics. Le Conseil fédéral a rejeté leur proposition et a déposé un contre-projet en 2019. Il a pour disposition que les individus seraient tenus de montrer leur visage pour effectuer des contrôles d'identité menés par des autorités.

Interdire la dissimulation du visage

En cas de refus, le contre-projet indirect sera appliqué. Concrètement, les cantons se positionneront sur cette interdiction ainsi que sur des conditions d'exceptions sur leur territoire. Les Sept Sages incitent donc le corps électoral à voter non à l'initiative proposée.

Une affaire de vivre ensemble

Egalité des sexes, voici ce qui prime en faveur de cette initiative. En refusant le multiculturalisme, le parti d'extrême-droite porte des revendications xénophobes. Le discours politisé dit que la figure de la femme musulmane voilée est un individu qui refuse de s'intégrer et surtout qui cache toute une communauté dangereuse. Selon Bernard Voutat, professeur de droit constitutionnel à l'Unil, l'UDC aurait «fabriqué un problème public, qui dans le fond n'en est pas un [...] le problème reste créé par l'initiative même». En sociologie, c'est ce que l'on appelle un choc politique. Ce qui est d'autant plus problématique, c'est que le peuple est appelé à voter pour ou contre une interdiction et non pas sur le fait de déterminer si c'est tolérable ou non de porter un voile intégral. En effet, si nous analysons l'étude menée par Andreas Tunger-Zanetti, directeur du centre pour l'étude des religions de l'Université de Lucerne, ce ne sont que très peu de femmes – environ 30 – qui portent le voile intégral dans notre pays. C'est donc plutôt «ironique» de vouloir imposer une interdiction générale qui serait

Igor Perante



valable au niveau national, et qui surtout serait disproportionnée.

Et le droit international?

La Convention du 4 novembre 1950 de la Cour Européenne des droits de l'Homme (CEDH) protège les droits et libertés fondamentales (art.15). Le pacte international du 16 décembre 1966 garantit certains droits civils et politiques, comme certains aspects de la liberté religieuse (art.4 al.2 du Pacte ONU II). L'initiative peut alors entacher certains droits garantis par la CEDH ou le Pacte ONU II comme la liberté religieuse. Néanmoins, ces droits ne sont pas visés explicitement par l'art.15 CEDH. L'initiative n'est par conséquent pas contraire au droit international impératif.

Féminisme et burqa

Les femmes musulmanes sont déjà stigmatisées puisqu'elles portent un vêtement qui ne rentre pas dans notre «norme» occidentale. Il ne faudrait donc pas punir et pénaliser encore

plus la personne victime d'a priori. Il faudrait plutôt les protéger des hommes qui les contraignent à s'habiller ainsi. Néanmoins, il serait faux d'affirmer que toutes les femmes musulmanes sont opprimées. Pour certaines, notamment pour les converties, porter le voile relève d'un choix personnel.

Punir et pénaliser la personne victime d'a priori

Et donc de la même manière, il ne s'avère également pas légitime de dire qu'interdire la burqa contribuerait à la libération des femmes de confession musulmane. A présent, il en revient à la volonté du peuple de se prononcer sur ce projet de nouvelle loi et des conséquences sociales et politiques qui vont en découler. •

Chronique polémique

On parle tri des déchets, mais à l'intérieur de larges habitacles, certain-e-s sont à l'abri.

Vallées resplendissantes, forêts vivaces, montagnes caressées d'air pur et de pluie limpide. Le site House of Switzerland vous rappelle les images dorées et sensations magiques qui font tout l'attrait et apparemment l'identité de la Suisse. Ce paysage propre – dans un contexte de crise climatique – doit faire avec plusieurs contraintes dont le site vous fait le détail: réduction des émissions de gaz à effet de serre, aménagement du territoire, énergie verte, etc. Pourtant, si l'on veut visiter ce somptueux terroir, ce sont les constructeur-trice-s automobiles qui se présentent: liberté et confort sont assurés par les S.U.V., *sport utility vehicule*, un modèle de voiture aussi massif que son succès et son impact. En effet, sa popularité augmente presque proportionnellement avec l'inquiétude climatique. Ils sont plus de 200 millions sillonnant le monde de nos jours contre 35 en 2010. En Suisse, ces chars d'assaut représentaient 39% des ventes en 2019. Idéaux pour conquérir le territoire montagneux, c'est en fait en majorité en ville qu'on les retrouve comme dans les cantons de Zoug ou de Genève où les usager-ère-s gravissent ces terrains si accidentés pour se rendre au travail. Malheureusement loin d'être seulement une machine à sous, de par leur consommation, les engins menacent l'air pur, notre identité et surtout le climat. Quand 77% des Helvètes disent soutenir le tournant énergétique, nombre d'entre eux sont celles et ceux qui participent à son contraire en annihilant les efforts des conducteur-trice-s électriques. Par exemple, un détour par l'Allemagne où les 4,3 millions de S.U.V. polluent autant que 25 millions de citadines classiques. Pour finir, on calcule que si les pilotes de ces monstres étaient un pays, ils seraient septième mondial parmi les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, plus que l'industrie lourde (ciment, etc.) •

Clément Porchet

Jessica Vicente

L'influence de l'astrologie – un réel bien-être?

SPIRITUALITÉ • De nombreux travaux ont été réalisés sur la nature de l'astrologie et tous ont rejeté sa validité sur le plan scientifique. Toutefois, même en sachant que cette pratique n'a pas sa place légitime parmi les sciences, comment expliquer sa popularité croissante et pourquoi tant d'individus cherchent-ils à donner un sens aux étoiles?

En observant le ciel, nos ancêtres ont remarqué que le parcours de la myriade d'étoiles au-dessus de nos têtes est prévisible. Les étoiles effectuent les mêmes trajectoires, et en conséquence, la disposition des astres entraîne certains phénomènes qui affectent nos vies. Au cours de l'Histoire, l'intérêt pour les arts divinatoires n'a pas cessé d'évoluer. C'est pourquoi, actuellement, il serait difficile de trouver une personne qui ne connaisse pas son signe astrologique. Depuis quelques décennies, l'astrologie est devenue davantage accessible grâce à l'avènement d'Internet. Sa propagation a été ensuite accélérée au moyen des réseaux sociaux. Sur Instagram, des comptes tels que @glossy_zodiac (4.5 mio de *followers*) ou @

costarastrology (1.6 mio de *followers*) explosent. Sur Youtube, les influenceur·ceuse·s français·e·s comme Horia ou Shera Kerienski, cumulent des millions de vues sur leurs vidéos. L'occultisme est devenu un secteur d'activité très rentable. Selon la société d'études marketing IBISWorld, les Américain·e·s ont dépensé 2,2 milliards de dollars en astrologues, médiums et voyant·e·s, en 2018.

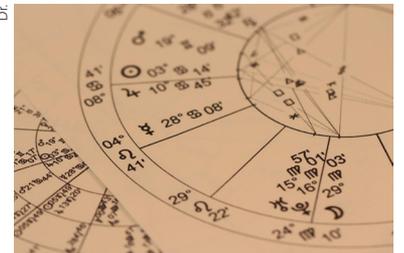
En quête de sens

Une étude de Magali Clobert, chercheuse à l'Université Catholique de Louvain, prouve que les personnes qui ne se sentent pas maître·sse·s de leur vie sont davantage attiré·e·s par l'astrologie. Il a été démontré que: «Lire un horoscope positif le matin

affecte les perceptions, les émotions, les fonctions cognitives et la créativité.» Dans un monde imprévisible, recourir à l'astrologie peut permettre de tempérer nos angoisses qui résultent de l'incertitude.

Un horoscope positif le matin affecte la créativité

Certain·e·s vont l'appréhender tel un guide spirituel, un moyen de mieux se connaître afin d'améliorer les rapports avec soi-même et son entourage. Particulièrement, en cette période de crise, les êtres humains se retrouvent désorientés et coupés du monde. L'astrologie peut donc être un soutien qui tempère nos



angoisses et incertitudes. Cette pratique ne dicte pas ce qui est bien ou mal, juste ou faux, elle propose tout simplement des objectifs de développement personnel. Il serait naïf de penser qu'il s'agit d'une vérité absolue, mais l'astrologie peut être un outil efficace, dépendamment de ce que chacun·e en retire personnellement. •

Yulia Gorobtsova

WhatsApp nous trahit-il en 2021?

PROTECTION DES DONNÉES • Début janvier, les utilisateur·trice·s de WhatsApp recevaient un message les avertissant du partage de leurs données avec Facebook. De quoi raviver la question de l'impact des réseaux sociaux sur la vie privée et même sur la démocratie.

«Quand quelque chose en ligne est gratuit, vous n'êtes pas le client, vous êtes le produit.» Cette citation que l'on doit à Jonathan Zittrain – professeur américain spécialisé dans le cyberdroit – résume parfaitement la stratégie de monétisation des données mise en place par Mark Zuckerberg. Un moyen permettant de rentabiliser ses nombreuses acquisitions dont Facebook, Instagram, Messenger et – depuis 2014 – WhatsApp. Réunissant près d'un quart des habitant·e·s de la planète, l'application de messagerie verte a de quoi attiser l'appétit du «magnat d'Internet». En janvier, un message avertissant du partage de données WhatsApp avec la maison mère Facebook est alors envoyé à tous les utilisateur·trice·s. Leur choix? Accepter ou voir leur compte supprimé dès le 15 mai de l'année 2021.

Quel impact?

Face aux pratiques douteuses de Facebook en matière d'utilisation des données, beaucoup ont fui WhatsApp pour se réfugier vers d'autres applications davantage sécurisées telles que Signal ou Telegram. Pourtant, les Helvètes seraient épargnés par ce changement. En effet, la Suisse – au même titre que les pays européens – est protégée par le Règlement Général sur la Protection des Données. Quant aux utilisateur·trice·s hors UE, il·elle·s verront plusieurs de leurs informations partagées avec Facebook, dont leur numéro de téléphone et leur pseudo WhatsApp. Mais les messages resteront bel et bien chiffrés. Une limite que le géant d'Internet n'est pas (encore) prêt à franchir.

De toute façon, je n'ai rien à cacher

Mark Zuckerberg prévoit de rentabiliser l'application verte en vendant ces

données à des entreprises qui pourront ainsi contacter des clients potentiels. Cette utilisation business de WhatsApp trouverait une réelle demande chez les pays asiatiques ou sud-américains.



Requiem de la démocratie

Dans ce contexte, le débat autour de la vie privée sur le net s'est ravivé de plus belle avec la fameuse exclamation «De toute façon, je n'ai rien à cacher». Mais le manque de protection de nos données est bien plus néfaste qu'une simple

divulgaration d'informations. Nos données, vendues par Facebook, sont analysées par des experts de l'*opinion mining* qui les traduisent en émotions pour construire des profils psychologiques très précis. Une recherche menée en 2015 par l'Université de Cambridge démontre que les algorithmes basés sur nos *likes* Facebook évaluent mieux notre personnalité que le font nos proches. Ces algorithmes permettent ensuite d'exposer les internautes à des publicités bien spécifiques, mais aussi à des *fake news* qui résonnent avec leurs émotions du moment. Ce fut le cas en 2018, avec la société Cambridge Analytica travaillant pour Donald Trump. Afin de construire des spots de campagne publicitaires ciblés, celle-ci avait récolté les renseignements de 87 millions d'utilisateurs Facebook. Et si scroller sur les réseaux sociaux allait jusqu'à composer le requiem de la démocratie? •

Daphné Dossios

Petit guide de survie

SANTÉ MENTALE • Récemment, la question de la santé et de la détresse des étudiant-e-s a pris une place importante dans les médias. En effet, pléthore d'articles et de témoignages relayés ont permis de dépeindre une situation complexe et tristement éprouvée par la plupart d'entre nous. Pour la FAE, il a donc été primordial de vous accompagner sur ce chemin fastidieux. Se soutenir, voilà ce qu'il nous reste.

La santé mentale est définie par l'OMS comme «Etat de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté». Avoir une bonne santé est donc central dans l'accomplissement du parcours universitaire. Alors, comment la préserver et maintenir un équilibre quand nos repères s'estompent? Comment ne pas se perdre dans cette période brumeuse? Il n'est plus nécessaire de souligner le poids que la situation actuelle exerce sur les épaules des étudiant-e-s. Cependant, au vu de la prolongation des cours à distance et de l'isolement accru qui en découlera, il est d'autant plus important de chercher à se protéger. Les réponses ne sont pas évidentes et sont tout aussi difficiles à mettre en place. Toutefois, certaines pistes existent et nous les avons récoltées pour vous. Motivée par la solidarité et la bienveillance essentielles en ces temps troubles, la FAE a organisé la séance «Santé mentale et études: édition COVID» le 17 décembre dernier. Lors de ce live en collaboration avec l'AESSP, nombre de précieux conseils ont pu être mis en avant, notamment par les deux intervenant-e-s professionnel-le-s: Dre Sylvie Berney (Médecin responsable du service de consultations psychologiques) et Mr. Rychen (Directeur du SASME –Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante-). Voici quelques points qui sont ressortis de ce moment de partage. Ce sont de petits pains chauds, profitez-en!

Quelques conseils des étudiants de l'AESSP :

Pour organiser son quotidien :

- Organiser, planifier et structurer ses journées
- S'appuyer majoritairement sur ses forces
- Maintenir une activité sportive quotidienne
- Garder des contacts même à distance
- Avoir une alimentation équilibrée
- Sortir au moins une fois par jour
- Avoir une consommation modérée d'alcool, tabacs et autres.

En cas de troubles du sommeil :

- Éviter de travailler dans son lit
- Éviter de travailler dans sa chambre dans la mesure du possible
- Éviter de faire des siestes dans la journée
- Aller prendre l'air pour être exposé à la lumière du soleil
- Faire de la relaxation avant de dormir
- Éviter les écrans à partir de 19h (éviter la lumière bleue)
- Garder un rythme régulier coucher-lever
- N'hésitez pas à contacter un.e professionnel.le

Tout d'abord, reconnaître et admettre une situation comme difficile par les facteurs de crise potentiels :

- Phase de vie, changements multiples, choix
- Adaptation à un nouvel environnement
- Solitude
- Degré d'indépendance limité
- Précarité
- Charge de travail, effort constant
- Stress académique, échéances
- Mobilité

Connaître et adopter les divers facteurs protecteurs :

- ✓ Instaurer une routine
- ✓ Préserver son sommeil
- ✓ Prendre des repas équilibrés
- ✓ Sortir régulièrement à l'air libre, de jour !
- ✓ Avoir une activité physique

- ✓ Faire des pauses
- ✓ Cultiver ses intérêts
- ✓ Ne pas s'isoler
- ✓ Faire des projets réalistes
- ✓ Parler de ses difficultés
- ✓ Demander de l'aide

Diminuer la pression et l'anxiété :

- Modérer les médias liés au COVID
- Se concentrer sur les points positifs
- Accepter ce style de vie différent
- Faire des exercices de relaxation
- Accueillir ses émotions et en parler
- Éviter de ruminer

Si, malgré cela, des questions persistent –telles que «Comment éviter le surmenage et l'isolement des autres?» ou bien «Comment peut-on combler la solitude que cause cette situation?»– nous vous invitons à regarder cet échange sur la page Youtube de la FAE ou à l'adresse: <https://www.youtube.com/watch?v=JA9N5heCjhY&t=275s>. Enfin, des ressources très honnêtes ont été rassemblées sur un onglet de la page de la FAE: <https://www.fae-unil.ch/liens-utiles/sante-mentale-des-etudiant-e-s/>. Vous y trouverez des liens pour les demandes de soutien financier, ou encore les diverses pages proposées par les intervenant-e-s le 17 décembre.

Prenez-soin de vos personnes, bien chaleureusement. •

Notre mental en chute libre

INQUIÉTUDE • De nouvelles conditions de travail ont été mises au point pour la session d'examens d'hiver. Désormais tous les échecs sont comptabilisés, et cela dans les différents cursus. Qu'en est-il des effets psychologiques sur le travail des étudiant-e-s?

La pandémie de coronavirus continue hélas d'impacter le monde, et cela se ressent également au sein de nos établissements académiques. Suite aux directives de l'Unil de novembre dernier, notre campus tourne au ralenti. Selon Géraldine Falbriard, responsable des relations médias et attachée de presse pour l'Unil, les modalités des examens ont été pensées «pour être les plus

égalitaires possible selon les cursus, c'est pour cette raison que pour certains cours, il y a eu des examens en ligne et pour d'autres cela a eu lieu sur place».

«Les plus égalitaires possible selon les cursus»

Désormais, tous les résultats obtenus comptent comme une tentative. Autrement dit, le règlement interne de l'établissement académique suit à nouveau son organisation habituelle, celle d'avant Covid-19. En ce qui concerne la tricherie, qui s'avère tout de même plus facile derrière un écran, il n'y a pas eu d'étudiant-e-s pris-e-s en flagrant

délit. En effet, Géraldine Falbriard le souligne, «l'Université de Lausanne fonctionne en instaurant une relation de confiance et d'indépendance avec ses étudiant-e-s, cela relève donc de la bonne conscience de chacun-e». C'est-à-dire qu'il n'y a pas de contrôle effectué.

Décrochage

Les modalités en ligne marquent un fossé dans les inégalités entre les étudiant-e-s. Les conditions de travail ne sont pas les mêmes pour tout le monde, car elles dépendent de l'environnement familial. Par ailleurs, il y existe une peur récurrente, celle d'avoir des problèmes de connexion. Le manque de lien social entrave aussi les travaux de groupe. Selon plusieurs sondages, effectuer des

travaux de séminaires s'est avéré encore plus difficile durant ce semestre quelque peu particulier.

Une peur récurrente, celle d'avoir des problèmes de connexion

Espérons néanmoins que la suite de l'année académique retrouvera un peu de normalité, si la condition sanitaire nous permet un retour progressif sur le campus. •

Jessica Vicente



Planète santé

Une aide contre vents et marées

ENTRAIDE • Voilà trois ans que PAIRES, le Projet pour l'Aide à l'Inclusion des Réfugié-e-s en Suisse, a vu le jour. Deux membres du comité, Lysiane Adamini et Laurence Fedrigo, reviennent sur l'évolution de l'association et l'impact de la pandémie.

Fondée en 2017 par trois étudiants, l'association PAIRES a pour objectif de soutenir les réfugié-e-s au cours de leur insertion en Suisse. En septembre dernier, une collaboration PAIRES-UNIL est créée afin d'étendre les activités de l'association au campus universitaire. A la tête de cette nouvelle section se trouve Laurence Fedrigo, assistante diplômée de l'Institut de psychologie à l'Unil. Confrontée à la dure réalité des réfugié-e-s dans le cadre de sa thèse, elle a décidé de se joindre à la cause. «J'ai réalisé qu'il y avait vraiment des obstacles pour l'insertion professionnelle des réfugié-e-s. Je faisais beaucoup de recherches pour les aider, mais je me trouvais impuissante. Je voulais apporter une aide concrète», livre-t-elle.

Une belle évolution

Randonnées en montagne, tournois de sports, sorties aux musées et au théâtre, etc., en plus de la formation de tandem entre «personnes d'ici et d'ailleurs», le projet PAIRES offre désormais une grande palette d'activités et

propose également d'accompagner les réfugié-e-s au cours leur insertion professionnelle. «Deux à trois fois par an, on fait des CV pour une soixantaine de personnes. On les aide à construire un dossier complet et on l'envoie ensemble. On a également instauré des cours d'appui pour soutenir ceux et celles en formation», explique Lysiane Adamini, co-présidente de l'association. Depuis la création de PAIRES, plus de 450 binômes ont vu le jour, permettant ainsi à des réfugié-e-s provenant de 50 pays différents de tisser des liens avec les habitant-e-s de Suisse. Fruits de ses efforts, l'association a été récompensée par le prix de Jeunesse '18' et le prix Marie-Danielle Subilia.

Impact de la pandémie

Malgré la belle évolution du projet, l'insertion des réfugié-e-s a pris «un coup» avec l'arrivée du virus, comme en témoigne Lysiane Adamini. «Dès mars, toutes nos activités ont dû être annulées. Les personnes ne pouvaient pas pratiquer le français et c'était donc très



compliqué pour elles de comprendre les mesures sanitaires. Pendant la première vague, les réfugié-e-s étaient particulièrement seul-e-s», révèle-t-elle. Afin de rompre cet isolement, l'association a adapté son fonctionnement et propose désormais des discussions en ligne. Mais le basculement au numérique a posé quelques soucis. «Au début, on mettait trois quarts d'heure pour que tout le monde soit connecté. On devait téléphoner avec chacun-e pour leur expliquer comment ça fonctionnait. Maintenant, ça va mieux, mais il reste

que certain-e-s ne viennent pas», s'attriste la co-présidente. Dommage collatéral de la pandémie, le projet a également dû faire face à des difficultés financières. «On

avait mis en place un poste salarié à 25% que l'on comptait financer avec une grosse campagne de dons. Mais la Covid est arrivée et on n'a pas pu la faire. Le salaire a donc été diminué de moitié», raconte Lysiane Adamini. Heureusement, à partir de la fin du mois d'août, PAIRES a bénéficié d'une aide financière des bureaux cantonal et lausannois pour l'intégration. Juste de quoi permettre à l'association de «retomber sur ses pattes»! •

Daphné Dossios

Argent trop cher

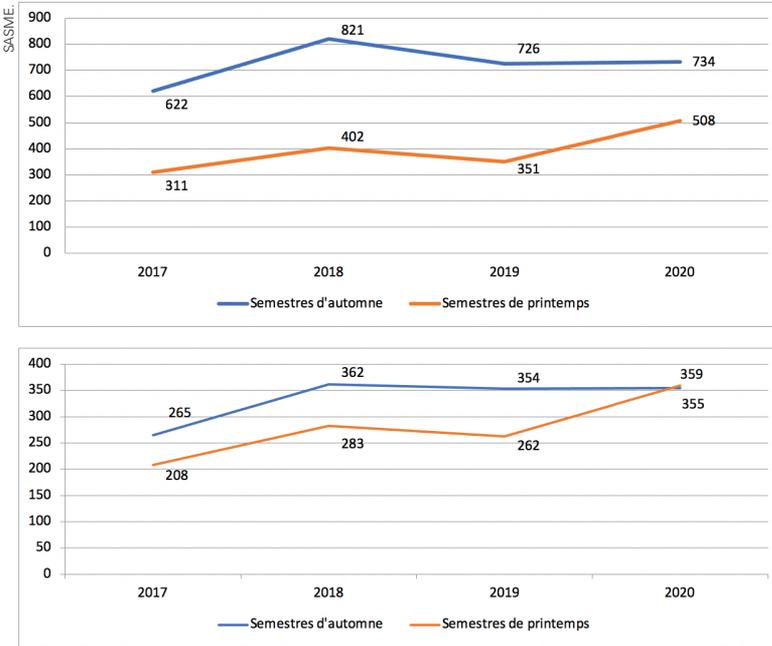
AIDE • Les demandes d'aide financière faites par les étudiant-e-s de l'Unil à leur école ont connu un pic en printemps 2020, avant de décroître en automne pour reprendre de plus belle en décembre. Analyse de la situation avec Cédric Rychen, chef du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante.

«Depuis mi-décembre 2020 et surtout janvier 2021, suite à la mise en place de nouveaux fonds d'urgence, le nombre de demandes liées à la Covid-19 ne cesse d'augmenter dans des proportions inquiétantes». C'est sur cette déclaration que l'entretien téléphonique conduit avec Cédric Rychen, chef du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME) débute : des étudiant-e-s de divers horizons émettent des signaux de détresse alarmant sur leur condition économique, précarisée pour certain-e-s par les multiples (semi-)confinements.

Pourtant, la situation semblait s'être stabilisée en automne, où le nombre de demandes d'aide était comparable au niveau d'avant-confinement. Un répit de courte durée car, dès le mois de décembre, la situation s'est «à nouveau crispée et est actuellement très tendue», selon le directeur du SASME.

508 demandes d'aide

Cédric Rychen invite à regarder de plus près les registres de demandes d'aide, établis et alimentés par le SASME. La comparaison des périodes de printemps 2019 et de 2020 est en effet frappante: 351 demandes d'aide financière ont été adressées par des étudiant-e-s de l'Unil durant la première, contre 508 pour la seconde. Soit une hausse de 45% en un an, coïncidant avec l'apparition des mesures prises pour lutter contre le coronavirus. En focalisant l'analyse sur l'année universitaire 2019-20, les effets du confinement décrété, ayant compromis la plupart des jobs d'étudiants, détruisant de nombreuses sources de revenus, sont symbolisés par la différence de montants de soutien financier accordés par l'Unil: les 726 demandes d'aide déposées par 355 étudiant-e-s en automne 2019, dont 701 ont été



Evolution du nombre de demandes adressées (haut) et évolution du nombre d'étudiant-e-s aidé-e-s (bas) durant la période 2017-2020.

acceptées, se sont vues octroyer 752'122.-. Au printemps 2020 ce sont 508 demandes émises (490 acceptées) par 359 étudiant-e-s qui ont été créditées de 887'151.-. En examinant les motifs d'aides, l'un d'eux semble bien plus représenté que les autres: d'un semestre à l'autre, l'onglet «dépannage», dont le nom est explicite, passe de 28 à 162 demandes de montant totaux 24'990.- et 220'533.-. Le montant moyen de dépannage a donc augmenté de près de 500.-, de 892,5.- à 1'361,3.-. Les chiffres du SASME interpellent d'autant plus Cédric Rychen et son équipe que le nombre de demandes adressées au semestre de printemps est généralement inférieur à celui d'automne, puisque les demandes faites en automne sont valables pour toute l'année. L'Unil adopte diverses approches pour soulager les étudiant-e-s financièrement, en plus du simple dépannage: aides ponctuelles apportées aux étudiant-e-s, prise en charge de leurs factures, frais médicaux ou loyers.

Mesures anticipées

Pour aider financièrement les étudiant-e-s durant la crise, diverses mesures seraient possibles: baisser les

loyers des résidences gérées par la FMEL, dont l'Unil fait partie du conseil de fondation et le montant de la taxe d'inscription. «La baisse des loyers à la FMEL n'est pas viable économiquement. Mais la FMEL a agi en faveur de ses locataires en faisant un don de CHF 100'000.- à l'Unil pour que nous puissions venir en aide aux étudiant-e-s peinant à payer leur loyer. Par ailleurs, la question de la dimi-

nutrition des taxes pose problème car, d'une part, même si l'enseignement est en ligne, il n'en demeure pas moins qu'il est dispensé et, d'autre part, les services aux étudiant-e-s continuent de fonctionner», détaille Cédric Rychen. Le service du SASME n'envisage pas d'effectuer une action telle que celle lancée par Emmanuel Macron, établissant des repas à 1 € pour ces étudiant-e-s dans le besoin: «La situation en France est bien plus dramatique qu'en Suisse. Les universités y disposent de moins de moyens financiers. Par ailleurs, nous ne pouvons pas faire baisser les prix des restaurateurs puisqu'il existe déjà une convention les obligeant à proposer des prix raisonnables. Nous agissons différemment pour permettre à tout-e étudiant-e dans le besoin de pouvoir se nourrir en fournissant les aides financières précitées, lesquelles sont invité-e-s à s'adresser à notre service», explique Cédric Rychen. Ce dernier indique cependant qu'une initiative a été lancée par une association pour organiser une distribution de nourriture. Une idée bienvenue compte tenu de l'augmentation de la précarité financière des étudiant-e-s. •

Kilian Rigaux

Débuts en terre étrangère

Entre séminaires et découverte du campus en ligne, les contacts humains se font rares.

Malgré un confinement national au Royaume-Uni, qui a forcé les étudiant-e-s à poursuivre l'entièreté de leurs études en ligne, les campus universitaires ne sont pas pour autant déserts. Tout comme à Lausanne, l'accès aux bibliothèques reste ouvert et les espaces d'études, bien qu'ils fonctionnent à capacité réduite, sont toujours accessibles pour celles et ceux qui souhaitent réviser sur le campus. De plus, de nombreuses associations continuent d'organiser des événements en ligne. D'innombrables workshops, séances de lecture, sessions de méditations et autres événements sont organisés sur Zoom. A Canterbury, l'Université de Kent a même créé deux activités, nommées *Just Coffee* et *Walking Buddy*, qui mettent en contact des étudiant-e-s à la recherche d'une personne avec qui prendre une pause-café ou faire une petite balade sur le campus. Ces activités, qui cherchent à maintenir la santé mentale et le bien-être des étudiant-e-s, permettent ainsi aux nouveaux-elles arrivant-e-s de sociabiliser autrement que via l'application Zoom. Les magnifiques paysages de Canterbury, propices aux longues marches et excursions, permettent de faire oublier la fermeture des magasins. Cependant, au vu de la météo anglaise généralement grise et pluvieuse, rester à la maison est souvent une alternative plus attrayante. Dans ce cas-là, les nombreuses lectures requises pour participer aux séminaires anglais ont de quoi capter l'attention de n'importe qui pendant plusieurs heures, voire quelques jours. Les horaires anglais étant généralement légers – moins de 10 heures de contact par semaine – il est aussi possible d'ajouter quelques séances de films, séries ou jeux vidéo à son quotidien d'études. L'Université de Kent a donc créé une liste de suggestions pour celles et ceux qui manqueraient d'inspiration. •

Furaha Mujinya

Points et pieds liés ensemble

ESPRIT D'ÉQUIPE • Comment unir des individualités pour former une équipe? Cette question taraude tou-te-s les entraîneur-euse-s et est souvent un aspect plus crucial que les qualités personnelles des joueur-euse-s. des joueuses. Les méthodes utilisées à cet effet sont originales et souvent extrasportives, reprenant des concepts de *team building*.

En 2009, le FC Barcelone de Lionel Messi et Thierry Henry remportait la ligue des champions, sous l'œil de leur entraîneur Pep Guardiola. En 1992, c'était la Dream Team de Chuck Daly, composée notamment de Magic Johnson et Michael Jordan, qui gagnait le titre de championne olympique de basketball. En 2011, l'équipe de rugby des All Blacks, dirigée par Graham Henry, était sacrée championne du monde. Trois titres majeurs et gravés dans l'histoire, grandement dus à une personne dont la contribution est souvent oubliée: l'entraîneur. Lors des compétitions mondiales, chaque pays rassemble en effet ses meilleurs joueur-euse-s, lesquel-le-s n'ont que peu de liens avec leurs camarades, mise à part leur nationalité. L'espoir sur lequel réside un tel procédé est qu'en réunissant des talents, la productivité du groupe augmente, tel qu'expérimenté par le psychologue allemand Kurt Lewin. Cependant, ce raisonnement omet une autre théorie prédisant que dans certains cas, la productivité du groupe baisse par rapport à la somme des productivités individuelles. Le rôle de l'entraîneur est d'éviter à tout prix de sombrer dans ce dernier modèle. Pour ce faire, une méthode est classiquement appliquée: faire naître un esprit d'équipe. C'est la dernière brique manquante à la pyramide du succès conçue par le grand entraîneur de basketball John Wooden, celle qui permet de gagner des titres.

Team building pour les joueur-euse-s

Pour créer de la cohésion entre les joueur-euse-s, les méthodes sont diverses, et le plus souvent extrasportives. Les All Blacks interprètent le «haka», la danse traditionnelle maorie avant le début de chaque rencontre: un moyen de rassembler les joueurs autour d'une origine commune, d'autant plus importante dans une équipe mélangeant descendants d'autochtones et de colons, souvent opposés par des clivages sociétaux. Au début des Jeux Olympiques de 1992 à Barcelone, les joueurs américains de basketball se sont faits remarquer en allant jouer au golf entre les matches. Certains observateur-trice-s ont crié à



la désinvolture et au manque de sérieux de l'équipe, sans prendre en compte que le golf est un sport qui est partie intégrante de la culture étatsunienne, bien davantage que dans nos contrées. Ces parties de golf ont permis de nouer de nouveaux liens entre des joueur-euse-s réuni-e-s sous la bannière étoilée, qui ne s'étaient jusqu'alors côtoyé-e-s qu'en tant qu'adversaires.

C'est la dernière brique manquante à la pyramide du succès

Les sorties et voyages en équipe deviennent ainsi de plus en plus monnaie courante au niveau professionnel, où les méthodes de *team building* déjà usitées dans les entreprises sont appliquées. Amusement et effort sont mélangés dans le jeu d'échauffement du *toro*, aussi nommé la *mouche*, utilisé pour pratiquer la tactique de Pep Guardiola. Ce dernier base en effet le style de jeu de son équipe sur la possession de balle, ce qui multiplie les interactions entre les sportif-ive-s. Gregg Popovich, mythique coach de l'équipe de basketball américaine des San

Antonio Spurs, aurait même déclaré: «Si l'un de mes joueurs n'est pas impliqué dans une bagarre, il paiera une amende».

A chacun sa place

Si les entraîneur-euse-s se permettent de fonder leur méthode sur la cohésion, c'est parce que leurs joueur-euse-s ont atteint un niveau technique suffisant pour qu'il ne reste que les éternels perfectionnements à effectuer. Plus alors qu'à développer le meilleur moyen de marquer des points: buts, paniers, ou essais. A ce moment, un problème apparaît; dans des schémas de jeu prédéfinis, un-e joueur-euse doit être désigné-e comme celui qui sera à la conclusion de l'action et marquera le point.

«Si l'un de me joueurs n'est pas impliqué dans une bagarre, il paiera une amende»

Une asymétrie survient, le groupe si savamment conçu par l'entraîneur voit apparaître une ou deux personnalités dont la renommée surpassera celle des autres, car le public se rappelle les marqueur-euse-s de points.

Dans un groupe de stars où chacun-e a longtemps été un-e joueur-euse clé, cette situation est propre à engendrer des conflits et à détruire l'équipe. Une solution serait de fixer des rôles et de changer tour à tour ceux des joueur-euse-s. La tactique deviendrait dès lors bien trop compliquée. Une solution communément adoptée est de définir plusieurs schémas de jeu fixes ayant

chacun un marqueur différent. Ainsi, en basketball, certains schémas aboutissent dans les mains du pivot, d'autres visent à libérer le-la meneur-euse et à le-la laisser *shooter* à distance. Au rugby, les demis d'ouverture à la frêle carrure comparée à leur coéquipier-ère-s piliers de mêlée peuvent tenter leur chance au *shoot* pour marquer des points, sans devoir se résoudre à une envolée risquée au travers des lignes adverses. Ce sont aussi pénalités, coups-francs et corners qui sont tirés par les défenseur-euse-s (et parfois gardien-ne-s) au football, laissant à ceux-ci une chance à l'exercice. Outre l'équilibrage des rôles, nombre d'entraîneur-euse-s sont en ce moment confrontés à un plus grand obstacle. Le ralentissement de l'activité sportive, lié au coronavirus, a limité les entraînements et parfois carrément supprimé les rencontres officielles. La baisse de fréquentation entre les joueur-euse-s des différentes équipes laisse planer le risque de la distension des liens sociaux au sein du collectif. Pour les entraîneur-euse-s, aucune interruption complète n'est possible s'il-elle-s veulent éviter l'autogoal à la reprise. •

Sortir pour mieux se recentrer

DEHORS • Les adeptes des sports en nature se multiplient et la montagne devient un terrain de jeu de plus en plus convoité. La liberté y est grande, mais la responsabilité aussi. Si l'on enfreint les règles du jeu fixées par Dame Nature, c'est sa vie qu'on met en jeu.

Confiné-e-s dans un espace restreint depuis bientôt une année, nombreux-euses sont celles et ceux à la recherche du grand air qui saisissent l'occasion dès qu'elle se présente. Au gré des saisons, le-la sportif-ive chausse alors ses baskets de course, glisse sur ses skis ou enfourche son vélo. Chacun-e profite du moindre rayon de soleil. Contrairement aux sports collectifs tels que le football, basketball, volley ou encore rugby, les sports qui se pratiquent en pleine nature ont cette particularité d'avoir un terrain de jeu sans limite. Les possibilités sont infinies puisqu'on joue avec tous les éléments de son environnement, on choisit son itinéraire à l'en-voie – tantôt sylvestre, tantôt alpin. Les seules règles du jeu sont celles qu'on s'impose à soi-même; un chrono à respecter, un sommet à atteindre ou une boucle à terminer pour retrouver la voiture. La liberté est *a priori* entière.



Carmen Lonfat

La sage humilité

Néanmoins, cette grande liberté que confère la pratique du sport en extérieur est indissociable d'une certaine responsabilité. La nature n'est pas seulement une source inépuisable de beauté et de silence de laquelle émergerait nécessairement la sérénité, elle est surtout majestueuse et souvent indomptable. Le meilleur comportement à adopter face à elle est l'humilité; il faut rester humble devant sa puissance, car un être humain rivalise difficilement lorsque

les éléments naturels se déchainent. Les tempêtes ou les avalanches sont destructrices, mais l'égo humain l'est encore plus. Beaucoup recherchent des sensations fortes, tout particulièrement en montagne où le terrain est abrupt et les pics acérés, mais rares sont celles et ceux qui savent renoncer au bon moment – quand le danger est trop élevé.

Rester humble devant sa puissance

Gravir certains sommets demande de l'engagement et un bagage technique important, car la responsabilité est grande. Jouer sur le fil du rasoir est exaltant, mais gare à l'épuisement. Défier les lois de la gravité a un coût qui se paie parfois de sa vie, guettant même les alpinistes les plus aguerris-e-s.

L'effort révélateur

Si l'on prend du recul et que l'on se détache de son ego destructeur, on ne conquiert plus les montagnes, mais son monde intérieur. Le célèbre traileur Kilian Jornet abonde dans ce sens: «"Conquérir" les montagnes est un mot très ironique. Nous ne les conquérons pas, nous pouvons nous conquérir nous-mêmes, et les montagnes sont ce grand miroir où nous pouvons nous voir, mais nous ne pouvons jamais prétendre que nous nous battons contre les montagnes ou contre la nature parce que nous en faisons partie.»

«Les montagnes sont ce grand miroir où nous pouvons nous voir»

C'est donc par l'effort qu'on dépasse ses limites, et, ce faisant, on acquiert une meilleure connaissance de soi. Le plaisir ne réside donc pas dans la domination des autres et de l'environnement, mais plutôt dans un gain de contrôle sur

soi et d'élargissement de ses capacités. La joie résiderait sur le chemin vers le degré maximal d'épanouissement de soi-même.



Carmen Lonfat

L'intense bonheur

Ainsi, en se dépensant en pleine nature, l'on s'approche – en prenant gare à ne pas brûler ses ailes – du bonheur. Le développement de ses aptitudes physiques enrichit les pensées et développe aussi l'esprit; le corps et le mental s'harmonisent. Aussi, la beauté des paysages parcourus encourage souvent l'effort et la dynamique sportive n'en est qu'exaltée. De surcroît, si l'on respecte les règles du jeu de Dame Nature, toutes les dimensions et tous les éléments sont accessibles.

Toutes les dimensions et tous les éléments sont accessibles

Les montagnard-e-s s'amuse(nt) autant au vertical qu'à l'horizontal, mais aussi avec la glace, la neige et la roche; l'exploration de son terrain de jeu est vertigineuse tant les possibilités sont infinies. Au final, les pics escarpés les accueillent et les pentes raides s'adoucissent en leur compagnie; la félicité s'offre tout simplement à eux.

Carmen Lonfat

Une femme au sommet

Alors qu'elles accédèrent au droit de vote en 1971, les femmes durent patienter encore quelques années avant de pouvoir adhérer au Club Alpin Suisse. A l'avant-garde, Yvette Vaucher avait déjà gravi, à cette époque, de nombreux sommets et non des moindres... Tout comme le Club Suisse des Femmes Alpinistes (CSFA) auquel elle appartient et qui fut créé en 1918 – notamment grâce à l'alpiniste et hôtelière Aline Margot – sans attendre que le Club Alpin Suisse (CAS) ne se décide à intégrer les femmes en son sein, Yvette Vaucher fait partie de celles qui ne temporisèrent pas avant d'exercer des sports dits masculins. Née en 1929 à Vallorbe, la jeune femme s'initie à la grimpe et à l'alpinisme dès 19 ans, par le biais de l'Association des Amis Montagnards de Genève (AAMG). Neuf ans plus tard, elle est la première Suisse à sauter en parachute, un sport qu'elle exerce notamment à l'école de parachutisme du Club fribourgeois d'aviation, où elle s'adonne plus d'une centaine de fois à la chute libre – ou *base jump*. En 1960, elle rencontre l'émérite alpiniste genevois Michel Vaucher, qui devient son compagnon de cordée et qu'elle épouse en 1962. Cette rencontre signe le début d'ascensions communes prestigieuses: lors du centenaire de l'ascension du Cervin par le britannique Edward Whymper, Yvette et Michel Vaucher – guidés par Othmar Kronig – parviennent au sommet. Relaté en direct par de nombreuses chaînes de télévision, l'évènement est notable: Yvette Vaucher est la première femme à triompher dans l'ascension de la face nord du Cervin. Une année plus tard, le couple ouvre la voie la plus directe de la paroi nord de la Dent Blanche et réussit, en 1974, sa course dans la face nord de l'Eiger. Ces exploits confèrent toujours plus de visibilité médiatique à la grimpeuse, alors considérée comme une alpiniste aux compétences techniques exemplaires. Elue membre d'honneur du CAS aux côtés de l'alpiniste Loulou Boulaz en 1975, Yvette Vaucher put adhérer au CAS en 1978, avant qu'il ne fusionne avec le CSFA en 1980, signant définitivement la reconnaissance des femmes dans un bastion sportif longtemps réservé aux hommes. •

Marine Almagbaly

Cinéma vs streaming: une guerre?

CINÉMA • Si les plateformes de streaming ont enregistré des taux records d'abonnements en 2020, et que les salles de cinéma sont contraintes de rester fermées pour une durée encore indéterminée, comment envisager l'avenir du 7^e art? Deux experts répondent.

En janvier 2020, Netflix annonçait avoir atteint les 167 millions d'abonné·e·s dans le monde. Avec une telle croissance, la célèbre plateforme de streaming semble bien concurrencer le cinéma. Mais est-ce réellement le cas? Si un·e Français·e sur dix a souscrit un abonnement à Netflix en 2019, les salles de cinéma enregistraient une fréquentation record la même année dans l'Hexagone, avec 213,3 millions d'entrées selon le Centre national du cinéma et de l'image animée.

«Ces deux modes de consommation peuvent tout à fait être complémentaires»

Ainsi, le cinéma et le streaming sont-ils vraiment en guerre? Selon Laurent Dutoit, directeur des Scala à Genève, «ces deux modes de consommation peuvent tout à fait être complémentaires. J'associerais le streaming avec la restauration rapide, et la virée au cinéma avec une sortie au restaurant. Dans les deux cas, on ne recherche pas la même chose. Ce n'est pas parce qu'on se commande parfois à manger que l'on va désertier les restaurants pour autant.» Nicolas Wittwer, responsable communication du City Club de Pully, s'exprime également en ce sens: «Il y a aussi l'aspect social à prendre en compte.

Ce type d'interactions est très bénéfique pour les films indépendants

A titre d'exemple, nous organisons parfois des rencontres avec les équipes de films: les spectateurs·trices en profitent, car ce type d'interactions est très bénéfique pour les films indépendants, qui ont besoin de cette vitrine pour subsister.» Malgré quelques plateformes mettant en avant le cinéma d'auteur, comme FilmoTV, Henri ou Shellac VOD, ce dernier n'est pas



forcément à l'honneur sur les grandes plateformes de streaming comme Amazon Prime ou Disney Plus, raison supplémentaire pour nos deux spécialistes de croire en la pérennité des salles de cinéma.

Des données à nuancer

Si, parallèlement à la croissance des plateformes, les données de l'OFSP indiquent également une baisse de fréquentation des cinémas en 2019, passant de 15,6 millions d'entrées en 2000, à 12,5 millions en 2019, Nicolas Wittwer ne s'en inquiète pas outre mesure: «Pour ce qui est de notre cinéma, nous enregistrons une fréquentation record en 2019. De plus, par la programmation pointue que nous proposons, nous avons réussi à rassembler un cercle d'habitué·e·s, pour qui les plateformes de streaming ne se présentent pas comme une alternative particulièrement

intéressante par rapport à leurs envies et exigences de cinéphiles». Si l'ascension des plateformes de streaming est non négligeable, Laurent Dutoit invite une fois encore à prendre du recul sur ces chiffres, certes astronomiques: «Tant dans le cas du film à la demande que dans celui de l'abonnement forfaitaire, les chiffres communiqués par les plateformes de streaming n'indiquent pas si les usagers·ères ont véritablement vu l'intégralité du film, ou s'ils·elles se sont contenté·es de quelques minutes.» S'il arrive que certain·e·s spectateurs·trices quittent la salle avant la fin du film, «la tendance à ne pas regarder le film jusqu'au bout reste tout de même beaucoup moins fréquente», conclut le directeur des Scala. Il convient également de mentionner le fait que les plateformes de streaming ne sont pas en concurrence qu'avec les salles de cinéma,

mais aussi et surtout, avec le DVD et la télévision. En effet, l'on constate que la VOD a surtout pris la part de marché du DVD, tant et si bien que si l'on additionne la consommation du DVD à celle de la VOD, on obtient un résultat inférieur à ce que le DVD engendrait à lui seul il y a dix ans. En termes d'audiences télévisuelles, *Le Figaro* rappelait en 2019 que les deux grandes chaînes privées, TF1 et M6, ont perdu des parts d'audience, se retrouvant en dessous de respectivement 20% et 10%, niveaux qui ont longtemps servi d'étiage aux deux chaînes.

Des enjeux financiers conséquents

Si certains films ne sont sortis que sur les plateformes de streaming, comme *Mulan* ou *Soul* en 2020, Laurent Dutoit défend la position selon laquelle «ce genre de stratégies est davantage une manière de faire de la publicité que de mettre en avant le film en question». Qui plus est, les recettes du cinéma constituent la majorité du chiffre d'affaires des distributeurs: s'en passer intégralement serait ainsi inenvisageable.

«Ce n'est pas une alternative face aux envies et exigences des cinéphiles»

En effet, un distributeur mise sur quatre canaux de diffusion, à savoir les salles de cinéma d'une part, le DVD, la VOD, ainsi que les chaînes de télévision d'autre part, c'est donc par ces multiples canaux qu'un film sera rentabilisé. A titre d'exemple, la recette générée par le DVD, la VOD et les chaînes de télévision rapportent en moyenne six fois moins qu'une salle de cinéma. Des intérêts économiques qui laissent ainsi à penser que les salles de cinéma sont loin de fermer boutique. •

Hâte-toi lentement

VOYAGE • Comment voyager aujourd'hui? Interrogation essentielle à l'heure où se ferment les frontières. Loin d'être empêchés par la pandémie, les voyages se font littéraires et leur lecture devient un remède à l'immobilité.

Face à la question posée par Pierre Bayard en 2012: *Comment parler des lieux où l'on n'a pas été?*, l'on peut répondre par la lecture, et particulièrement par les récits de voyage. L'essayiste précise que «rien ne dit, en réalité, que voyager soit le meilleur moyen de découvrir une ville ou un pays que l'on ne connaît pas». Si ce sont bien aux auteur-trice-s que pense Bayard lorsqu'il écrit, cette phrase peut aussi bien être appliquée aux lecteur-trice-s de ce genre littéraire. Il s'agira donc ici d'effectuer un parcours à travers la



Margaux Pastureau - Bourgoigne

littérature viatique. Parmi les plus anciens exemples de récits de voyages, figure sans conteste *Le Devisement du monde* de Marco Polo, écrit en 1298. Des lettres de Lady Mary Montagu aux récits de Bougainville et de La Pérouse, plusieurs siècles ont été nécessaires avant que le genre ne prenne sa

forme actuelle. Pour le XX^e siècle, il apparaît comme impossible de ne pas mentionner Alexandra David-Néel.

«Il m'aura fallu courir le monde»

Cette pionnière fut la première femme originaire d'Occident à atteindre la capitale du Tibet en 1924, ce qu'elle raconte dans son ouvrage *Voyage d'une Parisienne à Lhassa*. David-Néel est parvenue à atteindre des espaces qui lui étaient interdits, franchissant des frontières aussi bien politiques que géographiques, ceci en se déplaçant à pied. Ella Maillart, Nicolas Bouvier et Sylvain Tesson sont les dignes héritier-e-s de cette «philosophie du voyage», résumée par Bouvier dans *Le Poisson Scorpion*: «Devenir reflet, écho, courant d'air,

invité muet au petit bout de la table avant de piper mot.» Pour Tesson, le voyage doit s'effectuer *by fair means*, avec de justes moyens, honnêtement, à pied, à cheval ou à bicyclette, inspiré par cette pratique de l'alpinisme qui se passe de pitons ou de cordes. Alors pour bien voyager, faut-il partir loin? Pas sûr si l'on en croit ce qu'écrit Tesson dans son récit de voyage de convalescence, entre l'Est et l'Ouest de la France, *Sur les chemins noirs*: «Il m'aura fallu courir le monde et tomber d'un toit pour saisir que je disposais là, sous mes yeux, dans un pays si proche dont j'ignorais les replis, d'un réseau de chemins campagnards ouverts sur le mystère, baignés de pur silence, miraculeusement vides.» •

Margaux Pastureau

La célébrité *post mortem*

POSTÉRITÉ • La mort ne marque pas une fin dans la carrière d'un artiste. Au contraire, les œuvres demeurent même lorsque le corps n'est plus. Ainsi, la permanence pose forcément la question de la réception du vivant de l'artiste ainsi qu'après sa mort.

Différentes relations peuvent être établies entre les artistes, leur mort et la reconnaissance qu'ils ont connue: la permanence d'une célébrité intense après la mort, le fait qu'un décès prématuré et violent puisse favoriser la célébrité future des artistes ou enfin la mort comme deuxième chance dans le processus de reconnaissance d'un artiste.

Le temps et son influence sur la célébrité *post mortem*

La célébrité posthume est un phénomène marquant qui soulève la question de l'effet du temps sur la construction d'une reconnaissance, et ce, à différents niveaux. Nous retrouvons d'abord l'idée commune que les œuvres trop avant-gardistes finissent par perdre de leur subversion avec le temps pour devenir de nouveaux classiques. Dans un second temps, la mort d'un artiste permet d'effacer l'image parfois sulfureuse de l'humain au profit de l'œuvre.

Enfin, l'hypothèse des classiques comme œuvres forcément issues du passé semble relativement partagée et certains auteurs ont volontairement publié leurs textes après leur mort pour leur garantir une certaine longévité, à l'image des *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Les enjeux de la célébrité sont donc inextricables d'une logique temporelle et certains artistes ont même connu le mécanisme inverse: après avoir connu la reconnaissance de leur vivant, ils sont tombés dans l'oubli.

Regard sur quelques personnalités

Nombre d'artistes ont connu une célébrité internationale après leur mort, alors qu'ils étaient presque inconnus de leur vivant. Le premier élément qui entre en jeu est l'intervention d'un tiers dans la mise en lumière des œuvres. Cet aspect-là est particulièrement flagrant dans le cas d'Emily Dickinson et de Franz Kafka dont les œuvres ont été publiées par des

proches après leur décès. La publication était plus ou moins désirée par l'artiste, voire, dans le cas de Kafka, faite contre les instructions de l'auteur. Un second élément peut être la mythification de la figure de l'artiste, qui mène à l'archétype de «l'artiste maudit». Vincent van Gogh a subi cette



«sacralisation» notamment à cause des différentes biographies qui lui sont consacrées, et de l'insistance sur les éléments misérables de son existence. Ses troubles psychiques participent par exemple à renforcer l'écart entre sa vie malheureuse et son succès posthume. Enfin, l'idée que ces

artistes seraient trop avant-gardistes pour être pleinement reconnus de leur vivant peut être défendue.

La mort joue un rôle dans la construction de la célébrité

En témoigne le travail d'adaptation lors de la publication des poèmes de Dickinson à peine quatre ans après sa mort, desquels les éditeur-trice-s ont notamment régularisé la ponctuation et modifié certains termes. En définitive, la mort joue un rôle dans la construction de la célébrité mais ce sont souvent des logiques arbitraires liées à l'attribution de valeur à des œuvres par des tiers qui participent à créer une légende autour de l'artiste, dont la célébrité émerge par ailleurs souvent relativement peu de temps après sa mort. •

Nina Perez

Se mettre à la page

A l'ère du numérique, la lecture s'est trouvée de nouveaux supports qui font débat: une cohabitation est-elle possible?

La version digitale du livre papier, ou L«ebook», a déjà conquis beaucoup de lecteur-trice-s. Ce moyen de lecture se trouve être très pratique à utiliser lors des déplacements; il est bien plus économique et facilite la prise de notes. Mais surtout, c'est une possibilité pour les auteur-trice-s indépendant-e-s d'être publié-e-s, ainsi que pour les livres qui



ne sont plus imprimés, d'être encore lus. Pouvant stocker des milliers de livres, la liseuse est une véritable bibliothèque de poche. Toutefois, cela ne reste qu'une alternative aux ouvrages imprimés, qui sont toujours préférés. Une des raisons qui expliquent cet attachement est que l'être humain a tendance à accorder beaucoup d'importance à des objets physiques, auxquels nous pouvons plus facilement associer des souvenirs ou des émotions. Non seulement l'usage du livre papier est agréable au toucher, mais de surcroît son odeur, le froissement des pages qui se tournent, font appel à tous nos sens. Force est donc de constater qu'il existe une complémentarité entre les deux formats. Le numérique complète les points faibles des ouvrages papiers: disponibilité internationale, à moindre coût, découverte de nouveaux talents, choix de lectures infinies... Le livre numérique sera lu dans des contextes spécifiques. Quant au livre papier, il gardera toujours son statut traditionnel. Finalement, peu importe le support, le contenu reste le même, tout comme le plaisir de lire. •

Yulia Gorobtsova

Au fil des œuvres: Le printemps

Des fleurs bourgeonnantes, le timide chant des oiseaux, la nature luxuriante, autant de signes annonciateurs de la saison du renouveau qui approche à grands pas. Plongeons dans le printemps rêvé des artistes.

L'équinoxe de printemps marque un moment charnière dans le cycle des saisons des pays tempérés, et ce, depuis bien longtemps. En effet, la fin des longs mois d'hiver était un symbole d'espoir et, pour célébrer le renouveau de la nature, les festivités se multiplient dès l'époque pharaonique en Egypte et durant toute l'Antiquité. Le christianisme s'inspire par la suite de ces différentes célébrations païennes et développe la fête la plus importante du calendrier chrétien: Pâques, qui cristallise l'idée de résurrection et est en cela inextricablement liée au cycle des saisons. Les symboles topiques associés au printemps sont nombreux et imprègnent l'imaginaire collectif. La thématique du renouveau y est centrale, ainsi que l'exubérance soudaine de la nature, la profusion de fleurs, l'amour, la vie, la fertilité et la jeunesse. Cet esprit incarné par le printemps a été une source d'inspiration pour de nombreux artistes, dès le Moyen Âge où des calendriers étaient richement illustrés avec des allégories et des symboles comme des fleurs ou les outils de la taille des vignes. En 1482, Sandro



Printemps, Sandro Botticelli (1482)

Botticelli peint son célèbre *Printemps*, où une Vénus dans une position de Vierge est entourée de différentes figures mythologiques dans une forêt fleurie. La déesse Flora y incarne le motif récurrent du printemps personnifié et celui-ci apparaît comme un temps idéal d'amour et de jeunesse qui se déploie dans un jardin luxuriant. Sur un mode plus ludique, Arcimboldo intègre en 1563 le printemps à son *Cycle des saisons* destiné à Maximilien II, et on y voit un profil de femme composé de fleurs printanières diverses. La mythologie a continué néanmoins à inspirer les peintres

et Nicolas Poussin peint en 1627 son *Triomphe de Flore*, où la déesse du printemps trône sur un char, entourée des mortel-le-s changé-e-s en fleurs par les dieux, à l'image de Narcisse. La référence mythologique s'essouffle



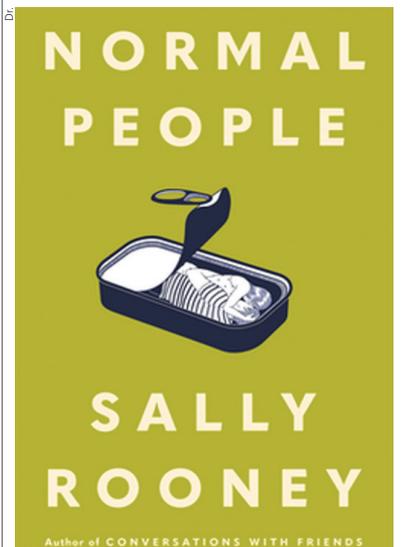
Jardin de campagne, Gustave Klimt (1907)

pendant les siècles suivants et c'est plutôt la nature printanière qui s'impose dès le XIX^e siècle avec des représentations de jardins foisonnants et de prairies fleuries. Cette tendance s'incarne notamment chez Van Gogh dans ses tableaux d'arbres fleuris aux inspirations japonaises, ainsi que dans les champs et les jardins délicats de Klimt. En musique, les sonorités chantantes du printemps ont inspiré de nombreux compositeur-trice-s classiques, à commencer par le célèbre *Printemps* de Vivaldi et le controversé et animal *Sacre du Printemps* de Stravinsky. La chanson populaire française n'est pas épargnée et Hugues Aufray, Georgette Lemaire ou Claude François ont tous célébré le printemps. Même la chanteuse rock Nina Hagen nous offre un printemps punk et désacralisé dans son *Springtime in Paris* de 1983. Enfin, la littérature n'est pas en reste: Théophile Gautier, inspirateur du mouvement parnassien dans sa théorisation de «l'art pour l'art», décrit les premiers moments d'un printemps mené d'une main de maître par un mois de Mars personnifié dans son *Premier sourire du printemps*, tandis que Victor Hugo décline dans différents poèmes le motif du renouveau comme appel à l'absolu. •

Not So Normal

L'écrivaine irlandaise Sally Rooney publie son deuxième roman, *Normal People*, en 2018, à l'âge de 27 ans.

Son livre prend rapidement de l'ampleur: primé notamment aux Costa Book Awards en 2019, sa réception est excellente, à tel point qu'une adaptation en une série télévisée est programmée la même année. Mais qu'est-ce qui fait le succès de ce récit? Alors que *The Times* complimente sa capacité à inciter une nouvelle manière de voir le monde, le roman se veut avant tout une histoire d'amour. Thématique pour le moins récurrente dans la littérature et les arts, Rooney n'y fait pas exception. Elle décide de fixer l'histoire dans son pays natal, avec les personnages de Connell et Marianne: un garçon et une fille qui grandissent en un homme et une femme, affrontant une histoire d'amour plus que sinieuse. Un roman qui, de prime abord, ne semble pas se démarquer particulièrement. Et pourtant! C'est peut-être par le style d'écriture – simple, mais percutant –, par l'authenticité des lieux et du contexte ou par les personnages attachants, car *normaux*, que ce roman résonne avec



son public. La série, en 12 épisodes de 30 minutes, réussit parfaitement à véhiculer cette complexité dans les vies simples, tout bonnement parce qu'elles sont humaines et interpersonnelles. Peut-être ne faut-il pas toujours des récits de grandes personnes pour marquer les esprits. •

Yaelle Raccaud

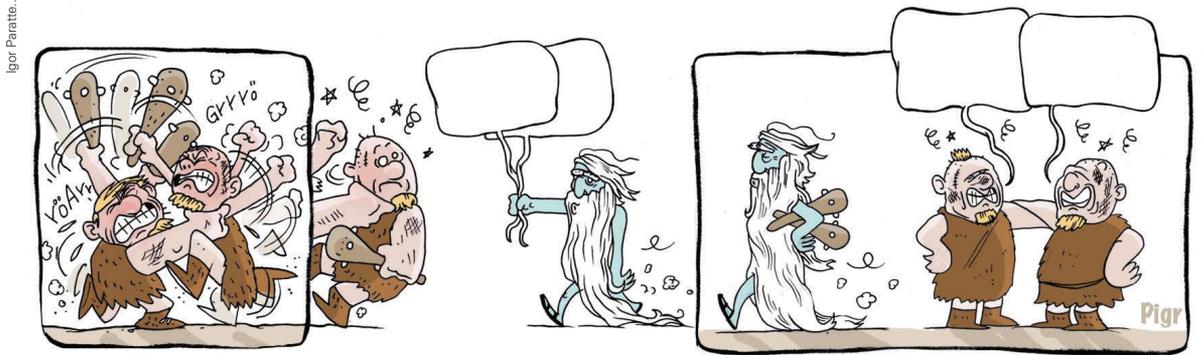
Concept en image: le langage

PHILOSOPHIE • Le langage fait de l'Homme un être social, communiquer lui est nécessaire. Qu'il s'agisse de conversations anodines dans le quotidien ou de discussions plus complexes, le langage illustre notre capacité à penser le monde, à le construire et le déconstruire.

Comment imaginer un monde dans lequel le langage n'existerait pas? Ce n'est pas chose aisée, car cela reviendrait à effacer tout ce qui constitue nos sociétés, passées comme présentes, d'ici ou d'ailleurs. Ludwig Wittgenstein disait que le langage se définit en effet par sa visée avant tout sociale, communicationnelle.

«Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde»

Il permet aux individus de se comprendre, de créer des ponts et des consensus, en vue d'une action commune. Néanmoins, le langage est source d'incompréhensions; ses



variations de formes et de contenus sont telles que les consensus langagiers semblent être un idéal, une quête perpétuelle. Le langage est également outil de revendications; qu'il se présente à l'écrit ou à l'oral, il traduit les idées changeantes de l'esprit en différents temps. Nous ne

sommes pas sans ignorer que les codes du langage évoluent au fil de l'histoire, au fil des langues et des contextes. Ces codes sont sans cesse rediscutés. Il exprime, en ce sens, la pensée hors-norme, engendrant parfois la déconstruction des codes moraux, sociaux, et

métaphysiques préexistants. Le langage incarne donc le mouvement même de l'entendement humain, et sa diversité en démontre la richesse. •

Valentine Girardier

Le théâtre se joue absurde

THÉÂTRE • La condition humaine est mise en scène dans le théâtre de l'absurde, entre réflexions profondes et situations comiques. Par un usage récurrent de déconstructions linguistiques, ce sont tant la forme que le fond qui sont ainsi questionnés.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'humanité est bouleversée, sans repères, et la condition humaine est profondément repensée. Albert Camus conceptualise le versant philosophique de l'absurde: l'Homme est plongé dans un monde dont le sens lui échappe. La liberté réside alors seulement en sa révolte et son refus des conventions établies.

Une nouvelle forme de théâtre

En parallèle, on observe un renouveau du théâtre, donnant naissance à une myriade de styles et de sous-genres. Certain·e·s dramaturges avant-gardistes vont apporter au théâtre des perspectives sociétales, tout en questionnant l'Humain. En particulier, le théâtre de l'absurde, avec ses figures de proue telles qu'Eugène Ionesco, Samuel Beckett ou Jean Tardieu, s'amuse à mettre en scène le jeu de la condition humaine; tragique et comique s'alternent

jusqu'à se confondre, et l'on retrouve un caractère absurde, au sens camusien, dans cette condition.

La mise en scène du «non-sens»

Mais qu'est-ce que le théâtre de l'absurde? Bien que certain·e·s auteur·trice·s aient refusé cette étiquette, les dramaturges de ce théâtre ont bien quelque chose en commun: l'«absurde» des situations qu'ils décrivent. Dans leurs pièces, le théâtre est complètement remodelé par un refus des codes établis, et certain·e·s n'hésitent pas à parler d'anti-théâtre ou d'anti-pièces. L'histoire est déconstruite: le temps y est aboli, l'action absente, lente ou répétitive, et les lieux sont sans particularité. Les comédien·ne·s mettent en scène des personnages peu développés, incarnant l'Humain dans une condition particulière. Ainsi, Monsieur A et Madame B sont les protagonistes de *Finissez vos phrases!* (Tardieu, 1986), une pièce où aucune

réplique n'est complète, et dont le sens ne se comprend que par l'état émotionnel des acteur·trice·s, illustrant de fait les lacunes du langage ainsi que ses limites d'usage.

Absurde et jeux de langage

Une particularité de ce théâtre est la déconstruction du langage qui passe par l'utilisation de phrases courtes et préconstruites, ainsi que des enchaînements incongrus de raisonnements futiles. La cohérence entre le langage et les idées étant importante pour raisonner et construire une histoire, ces jeux de langage participent fortement à l'ambiance «absurde» de la pièce. Ce théâtre s'amuse ainsi de la forme en questionnant sa pertinence, et s'interroge sur le fond via des personifications de la condition humaine. Dans *La cantatrice chauve* (1950), Ionesco se penche sur la «tragédie du langage»; il y expose deux couples, les Smith et les Martin, qui échangeront des banalités et des réflexions à



En attendant Godot de S. Beckett

la logique tordue, sans qu'aucune information sensée ne soit exprimée. A la fin, les Martin deviendront les Smiths, illustrant également l'interchangeabilité de ces métaphores. Pour l'auteur, c'est une mise en scène du «parler parce qu'il n'y a rien à dire de personnel [...], la mécanique du quotidien, l'homme baignant dans son milieu social, ne s'en distinguant plus». •

Luca Soldini

Pourquoi un renard?

Chien méchant
méchant



Afin de conclure ce numéro, *L'auditoire* vous propose un petit exercice ludique. Ici, ce n'est pas un chien, ni un mouton, mais bien un renard que vous allez créer. En espérant que vous aurez autant de plaisir à le construire que nous en avons eu à le faire. Prenez votre article préféré et transformez-le en carré, puis en renard. Une fois votre réalisation aboutie, vous pouvez la déposer sur les caissettes, pour nous faire un clin d'oeil en retour.

